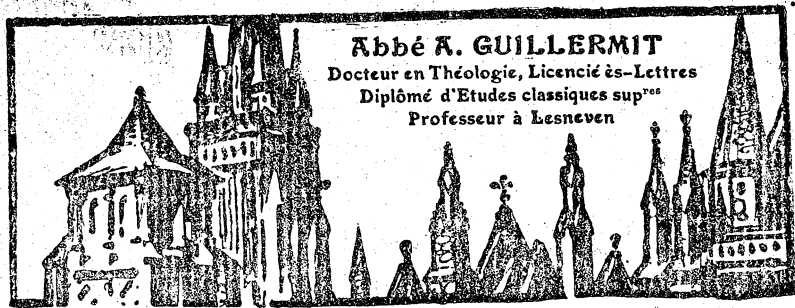




**Abbé A. GUILLERMIT**  
Docteur en Théologie, Licencié ès-Lettres  
Diplômé d'Etudes classiques sup<sup>res</sup>  
Professeur à Lesneven

# Le Folgoat



IMPRIMERIE ALFRED LAJAT, MORLAIX  
1922 — 31, RUE DES FONTAINES — 1922

*M. Diassier*

Permis d'imprimer :

*Quimper, le 21 Mai 1922.*

A. GADON,

VICAIRE GÉNÉRAL.

# LE FOLGOAT

---

Diocèse de  
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

Abbé A. GUILLERMIT

Docteur en Théologie, Licencié ès-Lettres

Diplômé d'Etudes classiques supérieures

---

# Le Folgoat



MORLAIX

Imprimerie ALFRED LAJAT, 31, Rue des Fontaines

1922

## Introduction

---

Le voyageur non prévenu, qui se rend de Brest à Lesneven, aperçoit à plusieurs kilomètres de distance, dominant à une grande hauteur tout le plateau du Bas-Léon, une belle flèche gothique entourée de quatre clochetons, qui s'élance vers les cieux. Quand il arrive à un kilomètre de Lesneven, il est tout surpris de trouver, à droite, au milieu d'une cinquantaine d'humbles maisons, une magnifique église du plus pur gothique flamboyant, et il se demande : Qui donc a eu l'idée de bâtir un si beau monument dans ce pauvre village ?

Qu'il lise cette histoire du Folgoat et son étonnement cessera. Ce village humble et caché fut autrefois visité par la Vierge Marie ; de toutes les parties de la Bretagne, ducs, princes, seigneurs, bourgeois et paysans contribuèrent à élever ce sanctuaire et y vinrent s'agenouiller aux pieds de la Reine des Anges. Aujourd'hui encore, pendant les dimanches du mois de Mai, et surtout le 8 Septembre, le Folgoat retrouve son antique splendeur : on n'y rencontre plus les bruyantes cavalcades des seigneurs ni les hennins



des princesses ; mais on y voit toutes les coiffures du Léon et de la Cornouaille : les pieux fidèles de Bretagne ont repris la tradition de leurs ancêtres, et, comme aux anciens jours, Marie se plaît à y distribuer ses faveurs.

Quelle est donc l'origine de cette église et de ce pèlerinage ?

## PREMIÈRE PARTIE

### Histoire de Salaün ar Foll

Au XIV<sup>e</sup> siècle, tout ce pays était couvert par une immense forêt, qu'un incendie brûla en 1427.

Dans la première moitié de ce siècle vivait au milieu des bois, sur le bord d'une fontaine, un pauvre innocent que les gens de Lesneven appelaient : Salaün ar Foll (Salaün l'Idiot). Il était né au village de Kerbriand dans la paroisse d'Elestrec, de parents pauvres. Dans son enfance, il avait fréquenté l'école ; mais il n'y avait jamais appris autre chose que les deux premiers mots de la salutation angélique : *Ave Maria*. Après la mort de ses parents, il abandonna son village, et vint s'établir près de la fontaine. « La terre nue et froide était son lit ; une grosse pierre lui servait d'oreiller ; et il n'avait d'autre couverture que les feuilles d'une souche sous laquelle il se reposait la nuit. » (Langueznou).

Toutes ses journées se ressemblaient : le matin, il assistait à la messe à Lesneven, et il s'en allait ensuite mendier de porte en porte, disant ces seuls mots qu'il accompagnait d'un sourire : « *Ave Maria*, Salaün a zepre bara » (Salaün mangerait du pain).

Puis il revenait à sa fontaine, dans laquelle il trempait le pain qu'on lui avait donné. C'était sa seule nourriture.

Il aimait à se balancer sur la branche d'un arbre, au-dessus de la fontaine, et il chantait à pleine voix : O o o o o Maria, répétant six fois o avant de prononcer Maria ; en même temps il se plongeait dans l'eau jusqu'aux épaules, même au milieu de l'hiver, par mortification sans doute, comme les vieux saints de Bretagne qui avaient cette coutume et dont il avait peut-être retenu ce trait raconté à l'école.

« Comme un passereau tout solitaire, dit un religieux du XVII<sup>e</sup> siècle, le Père Pennec, qui écrivit le « *dévôt pèlerinage du Folgoat* » d'après des documents authentiques, il solfiait à sa mode les louanges de la Vierge sacrée, à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur ; et, de nuit, comme le gracieux rossignol, perché sur l'épine de l'austérité, il chantait mille fois : *Ave Maria*. »

Salaün vécut ainsi jusqu'à l'âge de quarante ans environ, considéré par tous comme un pauvre innocent que l'on accueillait avec sympathie, car il ne faisait de mal à personne.

Pendant la guerre de succession de Bretagne, il rencontra un jour une troupe de soldats qui lui demandèrent à quel parti il appartenait : « Je ne suis ni Blois ni Montfort, répondit-il ; *ave Maria*. » Les soldats se mirent à rire et, le traitant de fou, le laissèrent à ses manies.

Un jour, le 1<sup>er</sup> Novembre 1358, ses voisins le trouvèrent mort près de la fontaine ; et, ne voulant pas

se donner la peine de transporter en terre chrétienne la dépouille d'un pauvre idiot, comme le cimetière se trouvait à une lieue de là, ils creusèrent une fosse au pied d'un arbre, et l'y enterrèrent « comme une bête, sans prêtre ni les cérémonies accoutumées de l'église. » (Yves Guillerme). <sup>(1)</sup>

Quel ne fut pas leur étonnement, quelques jours après, quand ils virent sur la tombe un beau lys aux fleurs éclatantes de blancheur, sur les pétales duquel étaient inscrites en lettres d'or le refrain de Salaün : *Ave Maria*. On ouvrit la fosse et l'on constata que les racines du lys plongeaient dans la bouche de l'innocent.

Le miracle dura plusieurs semaines ; la renommée s'en répandit très vite aux alentours et dans la Bretagne tout entière : des ecclésiastiques, des seigneurs, des paysans vinrent en foule contempler le tombeau fleurdelisé et décidèrent qu'en mémoire de cette merveille, on édifierait une chapelle en l'honneur de Notre-Dame du Folgoat.

(1) Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on vénérât, au village de Lannuchen, qui occupe, dit-on, l'ancien emplacement du cimetière et de l'église d'Elestrec, une grosse pierre arrondie, au dire de MM. de Courcy, ou quatre gros galets, au témoignage de M. de Kerdanet : cette pierre ou ces galets auraient désigné, d'après la tradition populaire, la sépulture de Salaün.

Il est très vraisemblable que, quand on eut constaté le miracle du lys, on ait songé à transporter en terre bénite le corps de Salaün ; mais il est probable que cette tombe ne fût que passagère, en attendant la construction de l'église ; et « c'est avec raison que dans la région du Folgoat et dans tous le pays léonnais, la croyance populaire place, sans hésiter, le sépulchre de Salaün là où il a vécu, sur l'emplacement de la magnifique basilique érigée en l'honneur de sa Douce Souveraine. »

(Corre, Congrès marial breton).

## Authenticité du miracle

---

Quelle authenticité faut-il attribuer à cette histoire qui paraît une des jolies légendes inventées par les poètes du moyen-âge ?

Celle qu'on doit attribuer à tout fait historique certifié par des témoins dignes de foi, et appuyé sur des preuves morales irréfutables.

Nous avons d'abord un témoignage inappréciable, celui d'un témoin oculaire. Salaün mourut en 1358. Or, dom Jean de Langouesnou qui était abbé du monastère de Landévennec <sup>(1)</sup> de 1344 à 1362, par conséquent à l'époque où Salaün vivait, a écrit en latin une histoire du bienheureux Salaün qu'il dédie à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu : il raconte le miracle du lys et il ajoute : « Je, Jean de Langouesnou, abbé du Moustié de Guénolé en Landévennec, *ay esté présent* au miracle cy-dessus, l'ay veu et ouy, et cy l'ay mis par escrit à l'honneur de Dieu et de la Benoiste Vierge Marie : et, afin que

(1) M. le chanoine Abgrall, le savant Président de la Société archéologique du Finistère, croit que Jean de Langouesnou était abbé du monastère de Gouesnou, à 18 kilomètres du Folgoat.

(Corre, Congrès marial breton)

je puisse mériter d'avoir place de repos éternel avec le simple et pauvre innocent, j'ay composé un cantique en latin pour les trespassez, auquel il y a six fois : o Maria..... »

Nous ne possédons plus ce texte malheureusement. Il existait encore en 1562, date à laquelle il fut communiqué par l'Evêque de Léon, Rolland de Neufville à René Benoist et Pascal Robin : ceux-ci en firent une paraphrase et traduisirent littéralement certains passages, parmi lesquels le texte que nous venons de citer, et qui contient le témoignage de Jean de Langouesnou, ainsi qu'ils l'attestent eux-mêmes ; en effet, après avoir donné, en le paraphrasant, le récit de Langouesnou, ils ajoutent : « Or voici comment la présente histoire miraculeuse est testifiée par l'auteur de l'original que l'église même de Notre-Dame du Folgoat en a fourni pour la gloire des miracles de Dieu, en l'honneur de Sa Mère Marie, notre avocate envers Sa Majesté. »

Le Savant et très curieux Yves Le Grand, chanoine de Léon et du Folgoat, et recteur de Ploudaniel, raconta de la même façon le miracle du lys dans ses « *Recherches des antiquités des églises du diocèse de Léon.* » Nous ne possédons pas non plus ses écrits. Mais nous savons que ses recherches furent communiquées à Albert Le Grand, l'auteur très savant de la vie des Saints de Bretagne, arrière-petit-neveu de Yves Le Grand, par Vincent Le Grand, sieur de Kerscao, sénéchal de Carhaix, petit-neveu de l'auteur. Albert Le Grand introduisit par extraits épars cette histoire du pays de Léon

dans l'ouvrage qu'il composa en collaboration avec Pierre Le Baud.

Le Père Cyrille Le Pennec, un religieux Carmes de Saint-Pol-de-Léon, écrivit en 1634 « le Dévot pèlerinage de Notre-Dame du Folgoat », dont l'édition princeps se trouve dans les Archives de Kerdanet à Lesneven. Il a eu entre les mains des écrits authentiques de l'époque et il le dit dans sa préface : « Je jugeais ce petit livre indigne de passer sous la presse ; n'était-ce pourtant que je travaillais sur *des mémoires authentiques* que m'a fournis l'un des vénérables chanoines de l'Église du Folgoat ; mais puisqu'il contient une très-véritable histoire, cotée parmi les écrits *de tous les bons auteurs*, je ne priverai point le public d'un bien qui de son essence doit éclater, et lui donnerai ce mien petit labeur. »

Après avoir raconté le récit du miracle, il invoque le témoignage de Jean de Langouesnou et de Yves-Le-Grand ; il cite d'autres auteurs qui l'ont raconté avant lui : Les Docteurs de Paris en parlent dans la *Légende des Saints*, au premier jour de Novembre.

L'auteur de « *l'appendix du Livre des Abeilles* » en dit ces mots : *Simplicis pueri Salaun supra tumulum in vita sæpe repetentis illa dua verba AVE-MARIA litteris aureis scripta, anno 1350.*

Raderus rapporte ce miracle part. 2 et 5 de son *Viridarium* ; et le P. Ph. D. Barlaymont, jésuite, l'a inséré parmi ceux qu'il raconte en un sien livre intitulé : *Le vrai Paradis des enfants*.

Peut-on en toute bonne foi révoquer en doute de pareils témoignages ? des attestations qui remontent

par étapes jusqu'à l'époque même où le fait s'est produit ?

Si nous avons quelque hésitation à croire à l'authenticité du miracle, l'existence même de l'église suffirait à la dissiper. Les Archives de l'Evêché de Quimper conservent le document qui relate la consécration de l'église en 1419 : on y trouve des documents qui remontent à 1410, et relatent des donations faites à l'église avant même qu'elle ne fut achevée ; les Archives Nationales enfin contiennent les lettres-patentes de 1422 par lesquelles Jean V, duc de Bretagne, fonde une collégiale pour le Service du folgoat.

Ainsi donc soixante ans après la mort de Salaün, une belle église est bâtie et consacrée sur son tombeau. N'est-ce pas là le plus éclatant témoignage que nous puissions avoir de l'authenticité du miracle ? Quand on sait avec quelle lenteur on construisait à cette époque, quand on connaît la pauvreté des moyens dont disposaient architectes et sculpteurs et que l'on considère l'importance du monument du Folgoat, peut-on penser qu'on l'eût bâti dans un pays désert, au milieu des bois, si le miracle n'avait été éclatant et constaté et attesté par des témoins dignes de foi ?

A l'époque où s'édifiait l'église, les contemporains de Salaün vivaient encore à Elestrec et à Lesneven ; plusieurs d'entre eux et leurs enfants assistèrent à la consécration ; ils vivaient, ceux qui lui avaient donné l'aumône à Lesneven ; ceux qui l'avaient enfoui au pied de son arbre auprès de la fontaine,

et qui devaient être bien honteux de leur négligence. N'auraient-ils pas protesté si quelqu'un avait voulu répandre une histoire mensongère ? Eût-il été possible de réunir l'argent nécessaire pour un tel monument ? Libre aux incrédules de refuser leur foi au miracle de Salaün ; mais ils doivent alors s'inscrire en faux contre tout témoignage, contre toute preuve évidente pour les gens de bonne foi.

---

## Construction de l'Eglise

---

A quelle date l'église fut-elle construite ? On ne le sait pas exactement. Deux dates sont établies : 1350-1360, mort de Salaün ; 1419, consécration de l'église par l'évêque de Léon Alain. C'est dans cette intervalle de soixante années qu'on y travailla.

La renommée du miracle du Folgoat, raconte le Père Cyrille après Jean de Langouesnou, se répandit rapidement ; ecclésiastiques, seigneurs et bourgeois se rendirent au tombeau de Salaün et décidèrent d'élever en cet endroit une belle chapelle à la Sainte Vierge. Le prince Jean IV, comte de Montfort, dit le Vaillant, qui bataillait à ce moment contre Charles de Blois, loua et approuva le projet. Il voulut lui-même faire acte de foi et de dévotion à la Vierge du Folgoat : quand la bataille d'Auray de 1364 l'eût rendu maître définitivement du duché de Bretagne, « il s'en alla faire reconnaître par toutes les villes de son duché, » et, se trouvant à Lesneven au mois de Janvier 1365, il vint poser la première pierre du bâtiment. Les travaux continuèrent jusqu'en 1370 ; interrompus par les guerres, ils furent repris, en

1404, par Jean V. Achevée en 1419, l'église fut consacrée par l'évêque de Léon Alain de la Rue <sup>(1)</sup>.

Voici comment Monsieur de Coëtlogon marque les étapes de la construction en s'appuyant sur les traditions, les textes et l'étude du monument lui-même :

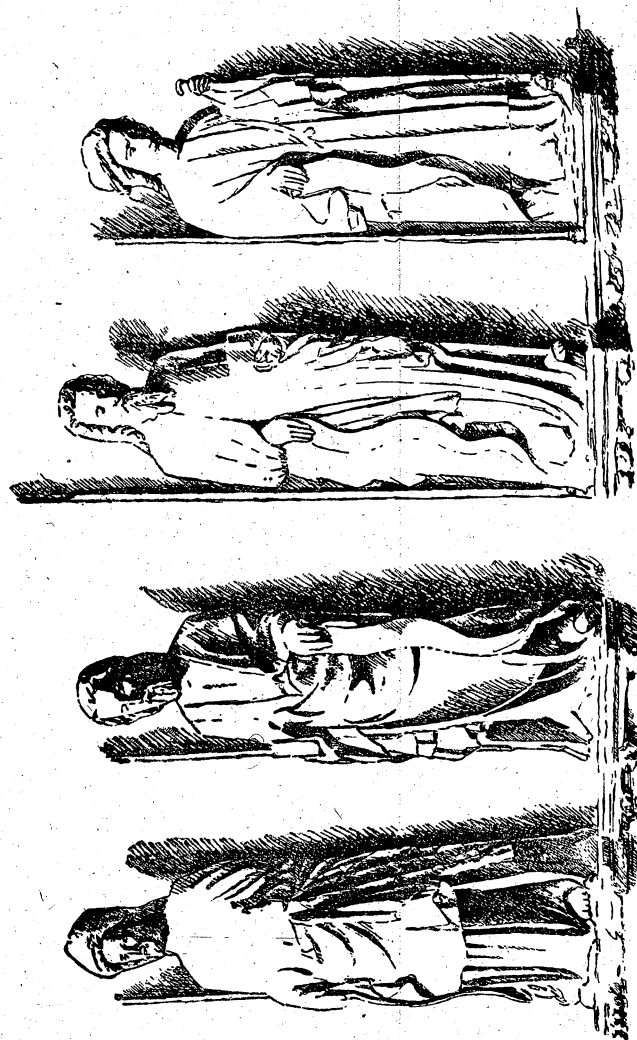
« Au bruit du miracle arrivé sur la tombe de Salaün, les habitants de toutes les conditions des lieux circonvoisins convinrent spontanément et sans la participation du duc (nous pensons au contraire avec l'approbation et sans doute la participation du duc données peu après) d'élever une église en l'honneur de Notre-Dame sur la place même où l'invocation de son Saint Nom paraissait si efficace. La construction se fit à trois reprises ou périodes. Les travaux commencèrent peu de temps après la mort de Salaün, vers l'an 1358, et continuèrent avec une pieuse persévérance pendant neuf à dix ans.

Cette première période vit élever la grande tour et son clocher, une partie de la seconde tour et le mur du Nord, comprenant trois fenêtres et la porte dite de Penmarch, jusqu'à l'endroit où devait commencer le transept.

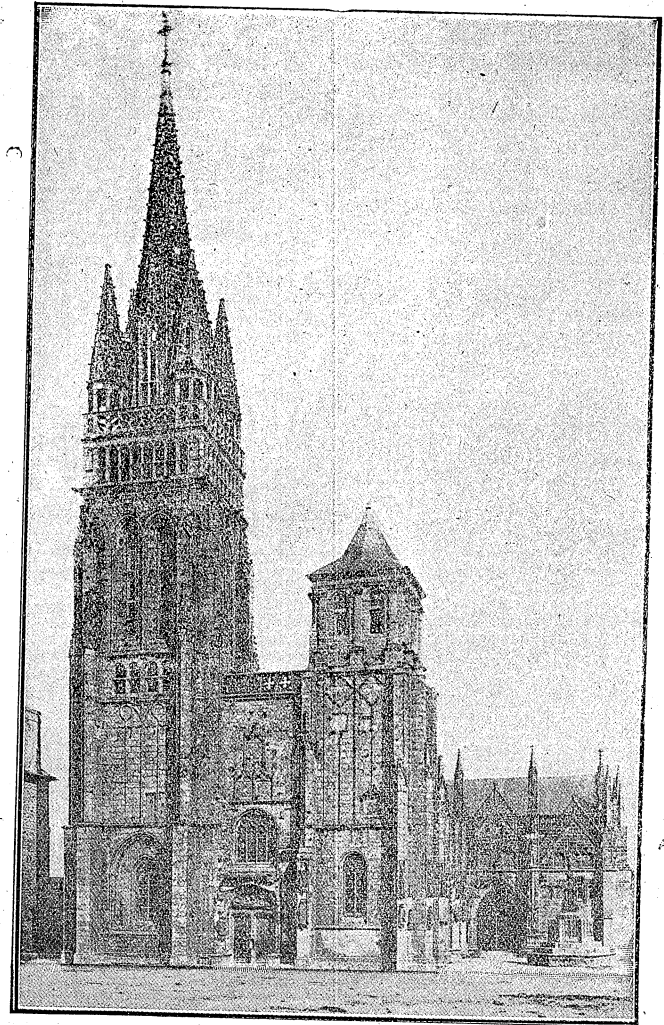
Ce projet fut abandonné, et l'on ferma plus tard l'ouverture réservée pour ce transept.

La construction s'arrêta là ; les travaux furent suspendus pendant l'espace d'environ trente-six ans par les guerres qui survinrent à cette époque. Ce récit nous amènerait naturellement à la date de 1404,

(1) Monsieur le Chanoine Peyron, le regretté archiviste de l'évêché de Quimper, pense que l'évêque consécrateur ne fut pas Alain de la Rue, qui mourut, croit-il, en 1413, mais un autre évêque du nom d'Allain.



STATUES D'APÔTRES AU FOLGOAT



FAÇADE DE L'ÉGLISE DU FOLGOAT (COTÉ SUD)

sous le règne de Jean V, date indiquée par Benoît et Robin comme étant celle de la fondation de l'église par ce prince.

Ici commence la seconde période. A la voix de nombreux et puissants fondateurs, les ouvriers accourent de toutes parts ; chacun veut attacher son nom à cette œuvre pieuse si longtemps différée. On continue le mur du Nord, on élève la façade du Levant et le côté du Midi. Le duc Jean V ordonne la construction du porche des Apôtres (ceci va contre la tradition qui l'attribue à la reine Anne) et l'évêque Alain (M. de Coëtlogon ajoute : de la Rue après le Père Cyrille), fondateur du porche méridional, fait la dédicace de l'église en 1419.

On peut classer dans la troisième période tous les travaux d'art exécutés successivement soit dans l'intérieur de l'église : les autels, le jubé, soit à l'extérieur : le porche occidental, aujourd'hui détruit, et l'achèvement de la seconde tour, qui, arrêtée dans ses proportions et dans le noble élan imprimé par les premiers fondateurs désireux, sans nul doute, de voir plonger dans les airs les deux flèches d'une cathédrale, se présente à nos yeux défigurée et nullement en rapport avec le reste de l'édifice ogival. Le campanile qui la termine est attribué par les uns à la duchesse Anne, et par d'autres à François I<sup>er</sup>, roi de France. »

D'après Monsieur de Coëtlogon, les travaux de la première période auraient été faits et achevés de 1358 à 1770, sous Jean IV, dit le Vaillant. En effet, dit-il, les écussons sculptés aux clefs de la voûte



sombre (arcades du côté de l'épître), parfaitement intacts, répètent les armoiries de Navarre et des comtes d'Evreux : écartelées au premier et quatrième de Navarre, au deuxième et troisième semé de France, chargé d'un bâton péri en bande componné d'argent. Il suppose (simple supposition, dit-il) que ces armes sont celles soit de Jeanne, fille de Louis de France, comte d'Evreux, frère du roi Philippe-le-Bel, troisième femme de Charles-le-Bel, roi de France et de Navarre, décédée l'an 1370 ; soit de Blanche, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, deuxième femme de Philippe de Valois, sans qu'il puisse s'expliquer la présence de ces armoiries, le Père Cyrille ne parlant nullement des personnages qu'elles semblent désigner.

Trente-quatre ans plus tard, on aurait exécuté les travaux de la seconde période, à la fin des guerres qui désolèrent la Bretagne à cette époque.

Les travaux de la troisième période auraient été exécutés dans le courant du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les critiques ne s'accordent pas avec la tradition qui attribue à la reine Anne la construction du porche des Apôtres.

Monsieur de Courcy prétend que ce porche fut élevé sous le duc Jean V, époux de Jeanne de France, fille de Charles VI. Pour le prouver, il observe que dans l'écu mi-parti les armes de France sont placées à sénestre, côté toujours réservé aux femmes, que d'ailleurs ces armes se composent de fleurs-de-lis sans nombre, et qu'au temps d'Anne de Bretagne, les fleurs-de-lis étaient depuis longtemps réduites à trois dans l'écu de France.

Cet argument ne suffit pas pour rejeter la tradition ; en effet, ne peut-on pas supposer que, en souvenir de Jean V, le premier fondateur de la collégiale et bienfaiteur insigne du Folgoat, Anne aurait fait placer, dans ce porche qu'elle aurait construit, les armes de Jean V ?

M. de Coëtlogon avance précisément une affirmation qui corrobore notre hypothèse. Il croit reconnaître dans l'écusson le plus rapproché du fond du portique, qui est très endommagé, les armoiries mi-parti de Bretagne et de Navarre, celles de Jean IV et de Jeanne sa femme, fille de Charles I<sup>er</sup>, roi de Navarre. Et il en conclut : Jean V aura probablement fait poser ces armoiries pour rappeler qu'il accomplissait les recommandations paternelles au sujet de cette chapelle. Puisque Jean V pouvait faire cela pour Jean IV, pourquoi Anne ne l'aurait-elle pas fait pour Jean V ?

De plus, l'interprétation de cet écusson par Monsieur de Coëtlogon est contestée : elle est contestable, car il est tellement endommagé qu'il est presque impossible de le déchiffrer. Monsieur de Kerdanet croit y voir les insignes de l'ordre de la Cordelière, fondé par Anne de Bretagne.

Monsieur de Coëtlogon tire encore argument de la présence de la statue de Jean V au-dessus du porche. Nous répondons de la même façon qu'au premier argument. Anne aurait fait placer cette statue en souvenir du rôle capital de Jean V dans la fondation et le développement du Folgoat.

Son dernier argument est le plus sérieux : si la

reine-duchesse avait ordonné cette construction si merveilleuse par le fini de son travail, aurait-elle fait terminer la seconde tour d'une manière si fâcheuse, comparativement au reste de l'édifice ?

C'est bien l'étude du monument lui-même qui nous fournit la meilleure preuve que ce porche des apôtres est antérieur à la reine Anne. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'influence de la Renaissance italienne s'était fait sentir profondément dans toute la France, et tout ce qui était gothique était détesté comme barbare. Le porche est d'un gothique trop pur pour qu'on puisse l'attribuer à des architectes du XVI<sup>e</sup>.

---

### La belle période du Folgoat (1422-1681)

---

Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, les dons qui affluent au nouveau sanctuaire attestent la piété des fidèles à son égard. Avant même que l'église ne fût achevée, paysans, bourgeois, seigneurs manifestèrent leur dévotion en lui offrant, les uns des vases ou ornements précieux, les autres des champs, des parcs, des prairies, d'autres enfin leur protection officielle. Les Archives de l'Évêché conservent des documents authentiques de donation qui remontent à l'année 1410, et rien ne prouve qu'il n'y en eût pas d'autres antérieurs qui sont aujourd'hui perdus. Nous n'avons pas l'intention de donner ici une liste complète de ces documents ; ceux qui désirent la connaître liront avec intérêt l'histoire du Folgoat, que Monsieur de Kerdanet a introduite dans la *Vie des Saints de Bretagne* (1837) et à laquelle doit recourir tout historien du Folgoat. Ici, nous nous bornons à publier les détails caractéristiques, particulièrement les manifestations de la piété des princes, ducs, seigneurs et fidèles de Bretagne à l'égard de Notre-Dame du Folgoat.

En 1422, la Bretagne tout entière s'intéresse au Folgoat. Le 10 Juillet, le duc Jean V publie ses premières lettres-patentes par lesquelles, de l'agrément des trois états de son duché assemblés à Vannes, il érige cette chapelle en église collégiale, et y fonde quatre chapelains, leur assignant une somme annuelle de 80 livres. Il fonde, en outre, dans la même chapelle, pour tous les jours de l'année, deux messes, l'une à haute et l'autre à basse voix avec matines et heures canoniales, à l'instar de l'église cathédrale de Léon.

Le 9 Janvier 1423, se trouvant à Saint-Brieuc, il confirme ces dispositions par ses deuxième lettres-patentes. Et, pour perpétuer la mémoire de la fondation de son collège, il fait placer sur le grand portail de l'église une inscription (1), qui subsiste encore en partie, et, plus bas, une petite statue qui le représentait dédiant et consacrant son vœu à la Sainte Vierge.

Jusqu'à la fin de sa vie, Jean V se préoccupa d'assurer l'avenir de sa fondation. Quatre autres fois il publia des lettres-patentes pour la confirmer et pour préciser certains détails.

Les quatrième lettres-patentes sont datées du Folgoat où le duc se trouvait lui-même le 27 Avril 1426. Il put ainsi, sur place, se rendre compte des besoins de la collégiale. Les 80 livres qu'il avait affectées aux chapelains devaient être prélevées sur les dîmes de la paroisse de Plounéour-Trez et sur les revenus de la châtellenie de Lesneven. Comme la perception donnait lieu à des contestations, le duc

(1) Cf. p. 74.

précise ses volontés en faveur des chapelains, et ordonne à ses agents de les traiter avec bienveillance.

Le lendemain, 28 Avril, par cinquième lettres-patentes, il augmente le personnel de la collégiale, et donne à Jean de Kergoal, le principal chapelain, le titre plus flatteur de « doyen » de la Chapelle. De plus, pour augmenter l'éclat des cérémonies, il affecte 40 livres à l'entretien de trois choristes et d'un sacristain. Enfin il retient pour lui-même et pour ses successeurs la présentation du doyen, à qui il attribue le choix des trois choristes et du sacristain.

Chaque jour, les pèlerins venaient nombreux au Folgoat et y faisaient des offrandes. Or, conformément aux principes du droit canonique, les oblations appartenaient de droit aux curés dans l'étendue de leur cure, même celles qui se faisaient dans les chapelles particulières ; par conséquent les offrandes du Folgoat appartenaient au recteur de la paroisse d'Elestrec, en sa qualité de pasteur du ressort, ce qui était une perte réelle pour la chapelle.

Jean V, pour affranchir ses chanoines de ce droit si gênant, avait établi que le privilège des recteurs d'Elestrec sur les offrandes se réduirait à l'avenir à une rente fixe de dix francs.

Mais cette décision était un abus de pouvoir, un empiétement de l'autorité séculière sur la puissance ecclésiastique ; des difficultés pouvaient surgir dans l'avenir. Pour les éviter, le doyen de Kergoal fit un contrat avec Yves Kerentel, recteur d'Elestrec : le recteur, tant pour lui que pour ses successeurs, se contentait de l'abonnement que le duc avait réglé ;

moyennant la rente de dix francs, il céda tous ses droits aux oblations, pourvu que cette rente lui fût payée, tous les ans, le dimanche après la fête de l'Assomption. En son nom et en celui de ses successeurs, le doyen Jean de Kergoal acceptait toutes ces conditions, et s'obligeait à les remplir de point en point, « sous le gage et l'hypothèque de tous les biens meubles et immeubles du doyenné et de l'Eglise. »

Ce contrat fut aussitôt confirmé par décret de l'Ordinaire et reçut la sanction du pape Martin V.

Le 7 Septembre 1432, Jean V publie ses sixièmes lettres-patentes, par lesquelles « il exempta à perpétuité les hostelleries, cabarets et autres dépendances de l'église de tous impôts et subsides tant sur les vins et liqueurs que sur les denrées et marchandises vendues en ces mêmes lieux, sous peine, pour les fermiers qui réclameraient de pareils droits, de subir une amende de cinq cents écus et même la contrainte par corps. »

Ces lettres-patentes manifestent le désir de Jean V d'assurer l'avenir matériel de la collégiale, et d'attirer les pèlerins au Folgoat. Elles prouvent aussi que ce lieu, désert quelques années auparavant est déjà très fréquenté, puisque des hôtelleries et cabarets sont bâtis pour recevoir les pèlerins,

Le Père Cyrille raconte que Jean V vint au Folgoat en Décembre 1434. Tout devait marcher à souhait, puisqu'il ne publie pas d'autres lettres : le doyen, qui avait toute sa confiance et sa sympathie, n'aurait pas manqué d'en provoquer s'il avait désiré quelques nouvelles faveurs.

Le duc Jean V qui avait tant fait pour le culte de Notre-Dame du Folgoat mourut le 28 Août 1442, au manoir de la Touche, près de Nantes. Nous nous sommes attardé à dessein, à raconter en détail ses ordonnances concernant le Folgoat : ce grand serviteur de Notre-Dame méritait cette mention spéciale, car c'est à lui qu'est dû en grande partie l'essor que prit le sanctuaire dès le XV<sup>e</sup> siècle.

**François,** Ses fils François et Pierre qui lui succédèrent  
**Pierre,** tour à tour et son frère Arthur, comte de Richemont,  
**Arthur.** continuèrent ses faveurs : Pierre fit un don perpétuel de trente écus d'or, moyennant une messe à notes (une messe chantée) tous les Samedis ; François confirma les lettres-patentes de 1432 pour l'exemption entière de l'impôt sur les boissons, les marchandises et autres denrées qui se vendaient au Folgoat ; Arthur augmenta la fondation de la collégiale de deux chanoines, auxquels il attribua 50 livres de rentes annuelles.

L'église avait donc six chanoines, trois choristes et un sacristain : ce qui prouve encore le développement du culte de Notre-Dame du Folgoat.

**Anne de Bretagne** Parmi tous les princes, ducs et seigneurs qui ont aimé le Folgoat, la reine Anne s'est signalée par sa fervente dévotion. En 1499, elle y vint en pèlerinage pour demander à Dieu, par l'intercession de Notre-Dame, de lui accorder des enfants de Louis XII, roi de France, son second mari. A cette époque, elle fonda pour le mardi de chaque semaine une messe

chantée avec diacre et sous-diacre, à laquelle elle affecta une rente de 142 livres ; elle fit achever l'église et le dôme de la petite tour, et le porche des apôtres, qui porte encore dans sa voûte les armoiries d'Anne et de Louis XII ; elle consigna une rente pour l'entretien d'un sacristain et de trois enfants de chœur, de sorte que l'Eglise du Folgoat avait les six chanoines fondés par Jean V et Arthur, deux sacristains et six choristes.

Dans la suite, elle envoyait tous les ans au sanctuaire des offrandes, des bijoux, des ornements en soie, en drap d'or et autres objets précieux, de telle sorte, dit le Père Cyrille, qu'on peut affirmer qu'après le duc Jean V, personne n'a laissé dans ce royal collège plus de marques d'affection.

En 1505, Anne fit en Bretagne un nouveau voyage dont Alain Bouchard, un historien du temps, nous a laissé le récit. Elle y vint pour accomplir un vœu qu'elle avait fait à Notre-Dame du Folgoat. Cette fois, encore, elle combla de dons son église de prédilection : elle offrit une magnifique croix d'argent et un calice en or ; elle chargea les Carmes de Saint-Pol-de-Léon d'y venir chanter tous les ans, au grand autel, une messe solennelle, le jour de l'Assomption, en présence du doyen, des chanoines et de tous les suppositoires de la collégiale, pour tous les feus rois, reines, ducs, duchesses, princes, princesses, seigneurs et dames de sa famille.

Pendant ce voyage, elle visita plusieurs villes de la Bretagne : Nantes, Vannes, Hennebont, Quimper, Brest, Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, Tréguier, Guin-

gamp, Lamballe, Dinan. La plupart de ces villes conservent encore pieusement sous le nom de maisons de la reine Anne les maisons où elle descendit lors de son passage.

Elle alla à Brest visiter son château. La tour qu'elle habita pendant son séjour a conservé le nom de « tour d'Anne de Bretagne ». Elle visita deux fois la grande nef, nommée la Cordelière, qu'elle avait fait construire de ses deniers, et elle était émerveillée, dit Bouchard, de voir un tel vaisseau.

Partout elle fut reçue avec enthousiasme. Les seigneurs, les bourgeois, les paysans venaient en foule saluer leur bonne duchesse partout où elle passait. La réception de Morlaix, au dire de Bouchard, fut particulièrement brillante : « Elle y fut reçue, dit-il, en grande révérence. Si vous eussiez vu les joyes, esbatements et dances pour l'honneur de ladite dame, c'étaient merveilles et semblait estre ung petit paradis. »

Sa fille, Claude de France, vint aussi au Folgoat et y conduisit son époux François I<sup>er</sup>.

## Henri II

Jusqu'à Henri II, la collégiale du Folgoat n'avait aucune espèce de constitution. A la sollicitation du doyen Jean Postel, Henri II voulut lui en donner une, et il le fit par lettre-patentes du 9 juillet 1553 « pour la singulière dévotion qu'il avait à l'honneur de Notre-Dame et pour que l'église du Folgoat fût bien policée, régie et gouvernée. »

Les statuts, qui contiennent vingt-huit articles, furent confirmés et bénis par Christophe de Chauvi-

gné, évêque de Léon, le 2 Septembre, et décrétés en la juridiction de Lesneven le 17 Octobre 1553. En voici quelques-uns :

L'article 1<sup>er</sup> prescrit au doyen et aux chanoines une résidence absolue, afin que le service de l'église ne perde rien de la dignité qu'il doit avoir.

L'article VI prescrit au doyen d'appliquer le produit des dons et des offrandes à l'entretien et à l'ornement de l'église et du culte, de manière à ce que tout y soit digne de la majesté du lieu, d'un temple aussi célèbre et aussi saint que l'est celui du Folgoat.

L'article XXIII lui prescrit d'être intègre et désintéressé.

Les articles XXIV et XXV lui donnent une souveraine puissance sur les étrangers, les voyageurs, les pèlerins et les marchands *affluants* au Folgoat. (Remarquez ce mot qui indique la notoriété du sanctuaire). Les hôteliers, cabaretiers et autres débitants du même lieu lui doivent une entière soumission. Défense est faite à tous les marchands de tenir boutique ou d'étaler des marchandises aux foires du Folgoat sans la permission du doyen, ou d'enlever les marchandises de la place sans en avoir payé les droits, sous peine de confiscation.

Aux termes de l'article XI, est établie au Folgoat une confrérie des deux sexes : c'était une société de prières mutuelles. Les associés versaient de minimes cotisations qui étaient employées à faire célébrer des messes pour les défunts ; autant que possible, ils devaient assister aux obsèques des confrères qui

venaient à mourir : enfin, ils étaient invités à assister à un banquet qui avait lieu chaque année, le 8 Septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

Les statuts de cette confrérie contiennent une particularité curieuse : le roi Henri réservait à lui et à ses successeurs le privilège d'être le premier membre de l'association ; comme il était vraisemblable que le roi ne pouvait pas assister aux réunions, il devait être remplacé par un confrère élu par les assistants, qui recevait le titre de roi de la confrérie du Folgoat. Le roi occupait naturellement la première place dans toutes les assemblées ; il n'avait d'autre charge que d'offrir le pain bénit le jour de la fête patronale.

**Anne  
d'Autri-  
che**

Anne d'Autriche, suivant la tradition des ducs de Bretagne et des souverains de France, eut une particulière dévotion à Notre-Dame du Folgoat. En 1637, elle se voua à Elle pour obtenir, par son intercession, un héritier au trône de France : l'année suivante, elle mit au monde celui qui devait être Louis XIV.

Elle mourut à Paris le 20 Janvier 1666, se recommandant aux bonnes prières de Notre-Dame du Folgoat. Le 29 Octobre suivant, les chanoines reçurent de Messire Estienne Jehannot, trésorier de la feuë reine mère, la somme de 360 livres pour la fondation de six messes basses à perpétuité. Ces messes devaient être dites le 20 Janvier, jour anniversaire de sa mort, et le lendemain des fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité et de la Conception de la Sainte Vierge.

Après elle, les souverains de France se désintéressèrent du Folgoat, et, ainsi que nous le verrons plus loin, Louis XIV affecta à d'autres buts les bénéfices de la collégiale.

**Les grands personnages** Parmi les grands personnages qui furent particulièrement dévôts à Notre-Dame du Folgoat, nous ne citerons que trois, pour ne pas allonger démesurément cet ouvrage : le cardinal de Coëtivy, René de Rieux, seigneur de Sourdéac, et le duc de Mercœur.

**Coëtivy** Le cardinal de Coëtivy était né en Bretagne, dans le diocèse de Léon, à quelques kilomètres du Folgoat. Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, il fut successivement évêque de Dol et de Cornouaille, archevêque d'Avignon, cardinal-prêtre du titre de Sainte Praxède, Légat à latere du Saint-Siège en France et en Bretagne. Il aimait tant Notre-Dame du Folgoat, que, lorsqu'il venait dans son pays natal, il descendait chez ses parents à Penmarch pour en être plus près. Il contribua beaucoup à l'embellissement du sanctuaire : un des autels, le plus simple, mais aussi le plus élégant porte son nom ; il fit faire une belle croix que l'on plaça près du porche de l'évêque Alain ; le socle seul subsiste encore : au pied de la croix qui remplace celle qu'il avait fait ériger, le cardinal est représenté à genoux, les mains jointes<sup>(1)</sup>.

Il aurait voulu être enterré au Folgoat ; et, à son dernier voyage en Italie, il avait commandé un tombeau magnifique, avec l'intention de le faire

(1) (Voir description).

porter en cette église pour lui servir de sépulcre. Mais il mourut à Rome en 1477 et fut enterré dans l'église de Sainte-Praxède.

On raconte de lui un trait qui mérite d'être retenu. Au conclave qui suivit la mort de Nicolas V, en 1545, de nombreux cardinaux voulaient nommer pape le patriarche grec de Nicée, le célèbre Bessarion. Coëtivy s'opposa vivement à cette élection : il la regardait comme injurieuse pour l'Eglise Latine, qui, disait-il, renfermait dans son sein assez de sujets dignes de la tiare, sans qu'on eût besoin de l'Eglise Grecque.

**René de Rieux** René de Rieux, seigneur de Sourdéac, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville et du château de Brest au nom de Henri IV, fut un grand dévôt de Notre-Dame du Folgoat.

En 1592, il fit don au sanctuaire d'une statue de la Sainte Vierge « en bon et fin argent du poids de 13 marcs » qu'il avait fait faire à Brest, et d'un grand tableau enrichi d'or et de peintures représentant la Sainte Vierge, à charge pour les chanoines et leurs successeurs de prier pour lui, pour sa femme et ses enfants à toutes les fêtes de Notre-Dame, de chanter ce jour-là le *Nunc Dimittis* et le *Salve Regina*, et, le jour de la Toussaint un *Libera* et un *De Profundis* pour son frère et tous leurs parents et amis trépassés.

En 1595, il fonde une messe chantée de tous les dimanches pendant sa vie, et il détermine minutieusement les diverses cérémonies à accomplir : la messe serait célébrée à 9 heures au grand autel. Un quart

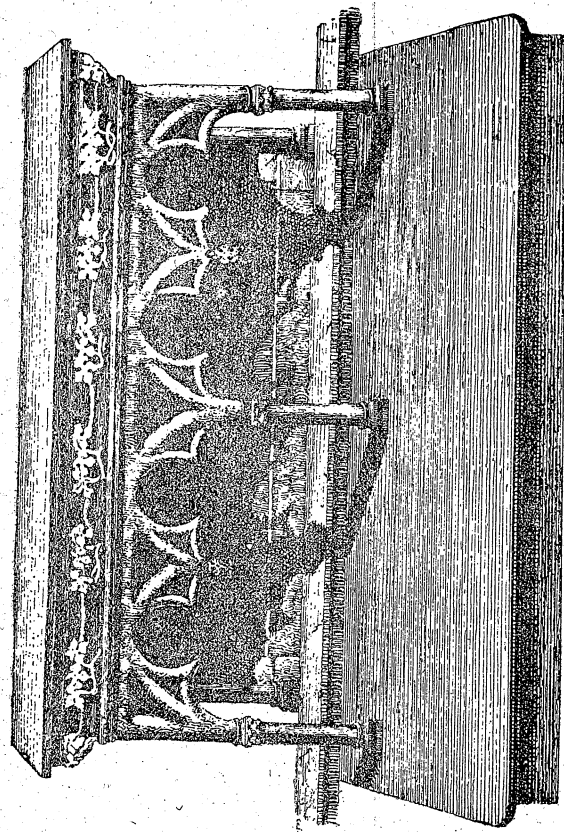
d'heure avant la messe, on sonnerait la cloche ; avant de la commencer, un enfant de chœur proclamerait, en bas-breton, à la porte de l'église que la messe fondée par monseigneur de Sourdéac, lieutenant-général pour le roi en Bretagne, allait commencer, et il ajouterait : Priez Dieu pour lui. La messe du Saint-Esprit, célébrée avec diacre et sous-diacre serait précédée du *Veni Creator*. Un tapis de velours violet serait étendu pour lui, sa femme et ses enfants, et, à l'évangile, on leur porterait le livre à baiser... etc.

En 1606, il fit don à l'église d'une chapelle composée d'une croix d'autel, de deux chandeliers et de deux burettes, le tout en argent. En reconnaissance de tous ces dons, les chapelains l'autorisèrent à mettre ses armes sur la rosace principale.

Le 26 Mai 1616, le cœur de feu dame Suzanne de Saint Melaine, dame de Sourdéac, fut transporté dans l'église du Folgoat pour y être inhumé, suivant ses dernières intentions. Il fut transporté en grande pompe et cortège près du marchepied de l'autel où il demeura pendant la célébration de la messe ; ensuite, on l'ensevelit dans le chœur.

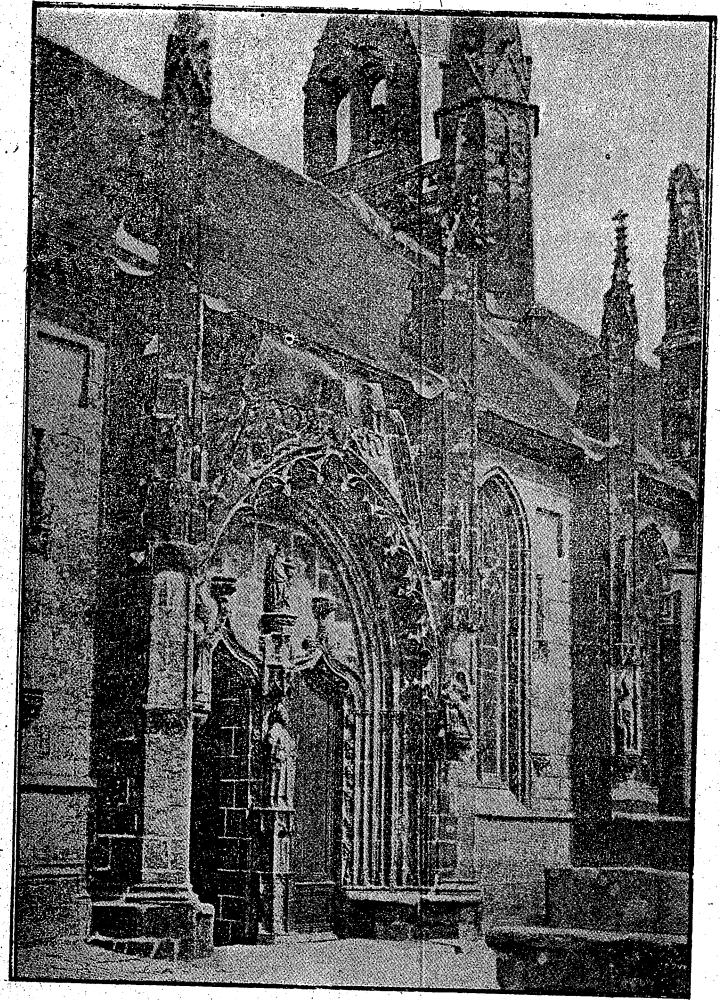
#### Le duc de Mercœur

René de Rieux mourut le 4 Novembre 1628. Il avait longuement et victorieusement défendu la cause d'Henri IV contre la Ligue en Bretagne. Son adversaire, le duc de Mercœur, qui voulait profiter des troubles de la Ligue pour rétablir l'indépendance complète de la Bretagne à son profit, fut, lui aussi, un très pieux dévôt de Notre-Dame du Folgoat. Le



AUTEL DU CARDINAL DE COËTIVY





PORCHE DE L'ÉVÊQUE ALAIN DE LA RUE

3 Mars 1593. il prit l'église et son vénérable doyen sous sa sauvegarde spéciale ; et, « afin que nul ne l'ignorât, il permit qu'on fixât, aux portes et avenues des propriétés de la collégiale, les panonceaux de ses armoiries, voulant, s'il se trouvait quelqu'un assez téméraire pour contrevenir à sa présente intention, qu'il fût puni sur-le-champ par son prévôt de camp si rigoureusement que le châtiment pût servir d'exemple aux autres. »

**Seigneurs** Tous les grands Seigneurs de Bretagne eurent une  
**Bourgeois** particulière dévotion à Notre-Dame du Folgoat ;  
**et** tous firent au sanctuaire des dons somptueux : de  
**peuples** vitraux, de lampes, d'autels, de chapellenies, de prébendes, et considérèrent comme un honneur insigne de pouvoir graver leurs armes sur les écussons des murailles. La plupart de ces écussons ont été martelés par haine pendant la révolution. On y voyait les armes des princes de Léon et de Rohan, des seigneurs du Penhoët, de Rosmadec, du Châtel, de Carman, de Penmarc'h, de Coëtjunval, de Guicquelleau, de Mezléan, de Kergoff-Lescoët, de Kerno, de Poulpry, de Rieux.

Bourgeois et paysans rivalisaient de zèle avec les Seigneurs par leur piété au Folgoat : ils faisaient des fondations de messes, des dons de champs, de parcs, de prairies, etc. Si bien que, au XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'attestent les aveux des doyens qui se sont succédés, l'église du Folgoat était très riche.

Quand le doyen Cupif <sup>(1)</sup> prit la direction de la

(1) Le doyen Cupif remplaça en 1637 sur le siège de Léon l'évêque de Rieux, victime des vengeances de Richelieu. Il avait été très actif

collégiale en 1635, il fit un aveu au roi, selon la coutume, c'est-à-dire qu'il rédigea un état des biens et de l'organisation de la collégiale. A la place du bois où vivait Salaün, un grand enclos de murailles contenait, outre la Sainte Chapelle, des cours, des fontaines, des viviers ; la grande maison appelée l'hôtel de Notre-Dame, consistant en un grand corps de logis, y compris l'hôtel de la reine Anne, dans lequel le doyen devait tenir hôtellerie pour les pèlerins, exempts de tous impôts, avec ses dépendances : écuries et cabarets ; cette maison était noble et franche, et en outre, à l'Est, près de la fontaine miraculeuse, deux petites maisons servaient de logement au sacriste, au maître de la psalette et aux enfants de chœur ; enfin, la grande maison du doyen, qui donnait à l'Est sur l'église et à l'Ouest sur la place de la foire.

Deux portes monumentales donnaient entrée dans l'enclos : l'une celle de l'Est s'appelait porte Léon ; celle de l'Ouest, qui donnait sur la grande place de la foire, s'appelait porte au Duc. Autour de cette place, qui avait une superficie de près d'un hectare, étaient rangées les maisons, vulgairement appelées les « tynelles » du Folgoat, au nombre de dix, avec leurs galeries, caves, cabarets, cours et jardins, dans les-

pendant son séjour au Folgoat. C'est à lui que le Père Cyrille Pennec dédie son *Dévoit pèlerinage* du Folgoat. Faisant allusion à l'activité qu'il déploya dans la réparation de la chapelle sur laquelle la foudre s'était abattue en 1633, le P. Cyrille lui adressa dans sa préface ce compliment plein de savor : « Le grand soin, Monsieur, que votre piété a porté à l'ornement de ce beau temple, à réparer les furieux débris que le tonnerre y a causés, fait voir que vous n'êtes pas de la catégorie de ceux qui veulent habiter dans des palais et prier dans des étables... »

quelles le doyen permettait à certains jours de l'année, de débiter du vin, et de nourrir et loger les pèlerins.

Toutes les avenues du Folgoat étaient plantées de grands arbres sur les chemins de Penmarch, de Lesneven, de Landerneau et de Landivisiau.

Trois grandes foires par an se tenaient au Folgoat : la grande foire qui commençait par la vente des chevaux, le lendemain de la décollation de Saint Jean, et continuait jusqu'au 12 Septembre pour toutes autres sortes de denrées, bestiaux et marchandises ; et les deux autres qui se tenaient le premier mercredi après la fête de Pâques et le 25 Octobre.

Pour le service spirituel, le clergé se composait du doyen, de trois chapelains, d'un sacristain, d'un organiste, d'un maître de psalette, tous chanoines, huit par conséquent, de six enfants de chœur et d'autres petits officiers et suppôts nécessaires pour le service de l'église ; le tout d'ancienne fondation ducale, augmentée depuis, de trois autres chapelains fondés par le feu doyen de Poulpry et d'un quatrième chapelain de la création d'un ancien sacristain Rolland Herry. Douze prêtres, par conséquent, étaient attachés au service du sanctuaire, ce qui prouve l'intensité de la vie religieuse et l'importance des pèlerinages au Folgoat.

#### Pèleri- nages

Les chapelains, du reste, étaient bien occupés : outre qu'ils devaient desservir de nombreuses messes chantées avec diacre et sous-diacre, ou basses (au XVIII<sup>e</sup> siècle, on évalue à 1.400 le nombre des

collégiale en 1635, il fit un aveu au roi, selon la coutume, c'est-à-dire qu'il rédigea un état des biens et de l'organisation de la collégiale. A la place du bois où vivait Salaün, un grand enclos de murailles contenait, outre la Sainte Chapelle, des cours, des fontaines, des viviers ; la grande maison appelée l'hôtel de Notre-Dame, consistant en un grand corps de logis, y compris l'hôtel de la reine Anne, dans lequel le doyen devait tenir hôtellerie pour les pèlerins, exempts de tous impôts, avec ses dépendances : écuries et cabarets ; cette maison était noble et franche, et en outre, à l'Est, près de la fontaine miraculeuse, deux petites maisons servaient de logement au sacriste, au maître de la psalette et aux enfants de chœur ; enfin, la grande maison du doyen, qui donnait à l'Est sur l'église et à l'Ouest sur la place de la foire.

Deux portes monumentales donnaient entrée dans l'enclos : l'une celle de l'Est s'appelait porte Léon ; celle de l'Ouest, qui donnait sur la grande place de la foire, s'appelait porte au Duc. Autour de cette place, qui avait une superficie de près d'un hectare, étaient rangées les maisons, vulgairement appelées les « tynelles » du Folgoat, au nombre de dix, avec leurs galeries, caves, cabarets, cours et jardins, dans les-

pendant son séjour au Folgoat. C'est à lui que le Père Cyrille Pennec dédie son *Dévoit pèlerinage* du Folgoat. Faisant allusion à l'activité qu'il déploya dans la réparation de la chapelle sur laquelle la foudre s'était abattue en 1633, le P. Cyrille lui adressa dans sa préface ce compliment plein de saveur : « Le grand soin, Monsieur, que votre piété a porté à l'ornement de ce beau temple, à réparer les furieux débris que le tonnerre y a causés, fait voir que vous n'êtes pas de la catégorie de ceux qui veulent habiter dans des palais et prier dans des étables... »

quelles le doyen permettait à certains jours de l'année, de débiter du vin, et de nourrir et loger les pèlerins.

Toutes les avenues du Folgoat étaient plantées de grands arbres sur les chemins de Penmarch, de Lesneven, de Landerneau et de Landivisiau.

Trois grandes foires par an se tenaient au Folgoat : la grande foire qui commençait par la vente des chevaux, le lendemain de la décollation de Saint Jean, et continuait jusqu'au 12 Septembre pour toutes autres sortes de denrées, bestiaux et marchandises ; et les deux autres qui se tenaient le premier mercredi après la fête de Pâques et le 25 Octobre.

Pour le service spirituel, le clergé se composait du doyen, de trois chapelains, d'un sacristain, d'un organiste, d'un maître de psalette, tous chanoines, huit par conséquent, de six enfants de chœur et d'autres petits officiers et suppôts nécessaires pour le service de l'église ; le tout d'ancienne fondation ducale, augmentée depuis, de trois autres chapelains fondés par le feu doyen de Poulpry et d'un quatrième chapelain de la création d'un ancien sacristain Rolland Herry. Douze prêtres, par conséquent, étaient attachés au service du sanctuaire, ce qui prouve l'intensité de la vie religieuse et l'importance des pèlerinages au Folgoat.

#### Pèleri- nages

Les chapelains, du reste, étaient bien occupés : outre qu'ils devaient desservir de nombreuses messes chantées avec diacre et sous-diacre, ou basses (au XVIII<sup>e</sup> siècle, on évalue à 1.400 le nombre des

messes basses à desservir), ils devaient s'occuper des pèlerins qui venaient nombreux, soit en particulier, soit en groupes, à en juger par le nombre des hôtelleries et des cabarets. Tous les jours il y avait des pèlerins individuels ; mais, à certains jours, particulièrement aux fêtes de la Sainte Vierge, il y avait foule.

C'est au Folgoat que se réunissent le 8 Août 1594 les habitants de l'évêché de Léon, dégoûtés de la Ligue et des Ligueurs, pour adresser au gouverneur de Brest, René de Rieux, seigneur de Sourdéac, leur soumission au roi Henri IV. Ils déclarent « qu'ils n'ont jamais eu l'intention de se séparer de l'Etat et de la Couronne de France ; que s'ils ont fait difficulté de reconnaître l'autorité de Sa Majesté, c'était dans la crainte de tomber sous la domination de l'hérésie ; que, puisque le roi avait embrassé la religion catholique, ils se réduisaient volontiers à son obéissance. »

Les Bretons avaient choisi le Folgoat pour leur réunion avec leurs adversaires ; c'est aux pieds de la Sainte Vierge qu'ils voulaient donner le baiser de la réconciliation à ceux qu'ils avaient combattus, et le traité de paix est une profession de foi catholique. Royalistes et Ligueurs avaient pris le sanctuaire sous leur protection pendant la lutte ; c'est à l'ombre du même sanctuaire qu'ils déposent les armes. Ils choisissent le Folgoat, parce que nul sanctuaire n'était plus vénéré en Bretagne.

De grands pèlerinages avaient lieu au Folgoat à certains jours, particulièrement aux fêtes de la Sainte Vierge. En 1518, Rolland de Neufville, évêque de

Léon, institua la procession générale des églises de son diocèse à Notre-Dame du Folgoat, le 15 Août de chaque année. L'évêque ne faisait sans doute que donner une consécration solennelle à une coutume déjà établie, et donner une plus grande splendeur à ce pèlerinage qui existait depuis qu'Anne de Bretagne avait chargé les Carmes de Saint-Pol-de-Léon de venir chanter une grand'messe ce jour-là au Folgoat.

C'est à la Vierge du Folgoat que l'on a recours dans les cas désespérés, dans les calamités publiques. Un jour, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, les habitants de Lesneven virent défiler dans les rues de leur ville une longue procession de fidèles de Morlaix : hommes, femmes, enfants, graves et recueillis, venaient en foule, pour accomplir un vœu et remercier Notre-Dame du Folgoat qui les avait délivrés d'une maladie contagieuse, de la peste sans doute. « Ils prirent le chemin de ce sacré pourpris, dit le P. Cyrille dans son langage naïf et fleuri, pour y offrir à ce beau lys des vallées, à cette fleur des champs, un portrait en cire de leur ville, avec une aumône notable qu'ils lui firent. » Ils avaient bien chez eux Notre-Dame du Mur ; mais c'est Notre-Dame du Folgoat qui avait la réputation d'accomplir les plus grands miracles, et c'est à elle qu'ils s'étaient adressés.

Cent ans plus tard, les habitants de Plouescat étaient victimes du même fléau. La maladie, commencée le 24 Août 1626, durait encore le 4 Avril 1627. La ville, dit une complainte du temps écrite en vers

breton, était devenue déserte ; l'herbe avait poussé sur les places publiques ; on aurait pu la faucher sur celle du marché. Des monceaux de cadavres remplissaient l'église, le cimetière, et le terrible fléau avait tellement moissonné toute la population, qu'on n'aurait pu trouver, dans le canton, un seul pasteur de brebis.

Les habitants de Plouescat se vouèrent à Notre-Dame du Folgoat et lui promirent de se rendre en pèlerinage à son sanctuaire, s'ils étaient débarrassés de la peste ; à partir de ce jour, la peste disparut du pays.

Tous les anciens auteurs qui ont écrit l'histoire de Notre-Dame du Folgoat attestent que ce sanctuaire était le plus vénéré des sanctuaires de la Sainte Vierge en Bretagne, parce que c'est là surtout qu'elle aimait à répandre ses faveurs sur ses fidèles dévôts et à faire des miracles. Nous n'avons pas malheureusement de relations constatant ces miracles, sauf celles qui concernent la guérison de la peste à Morlaix et à Plouescat. Mais nous avons au moins l'attestation des auteurs qui ont eu entre les mains des témoignages authentiques, et qui sont unanimes pour dire que la Sainte Vierge en faisait de nombreux : miracles de bienfaits surtout dans l'ordre spirituel, mais aussi dans l'ordre temporel, faveurs de toutes sortes étaient distribués par elle à ses fidèles pèlerins. Dans la préface de son opuscule, le Père Cyrille, après avoir cité les nombreuses églises et chapelles construites sous le vocable de Marie dans le diocèse de Léon, ajoute : « Mais entre toutes,

c'est au Folgoat où l'Impératrice des Anges se plaît à donner le plus souvent des preuves manifestes du crédit et du pouvoir qu'elle a auprès de Dieu. Le grand peuple que nous voyons y accourir de divers endroits de la Bretagne en toutes les saisons de l'année, et principalement aux sept grandes fêtes de Notre-Dame, nous peut témoigner de la sainteté de ce lieu : c'est là où la Mère de Bonté verse sur les cœurs le miel de ses bénignes faveurs, et où elle a toujours l'œil ouvert sur les nécessités de ceux qui le réclament. »

Les historiens Benoît et Pascal Robin, à qui l'évêque de Léon, Rolland de Neufville, avaient communiqué vers 1562 le récit de Langoueznou, écrivent aussi que, « en l'église du Folgoat, par permission de Dieu, se sont faits infinis et grands miracles, à la vue de tous les habitants et pèlerins y allant incessamment en voyage par dévotion et chrestienne affection et vrai zèle catholique, imitant et suivant la trace très salutaire de leurs prédécesseurs. »

Mêmes affirmations dans le récit de l'abbé Jean Guillermin, vicaire général de Monseigneur de Rieux, qui écrivait au début du XVII<sup>e</sup> siècle : « Là, tous les jours, Dieu continue d'opérer infinies grâces et vertus en l'endroit de ceux qui y prient et réclament sa sainte Mère. »

## Décadence du Folgoat

---

Ainsi donc, au XVII<sup>e</sup> siècle, le sanctuaire de la Sainte Vierge au Folgoat était le plus célèbre et le plus vénéré de tous ses sanctuaires de Bretagne. Dans toutes les occasions solennelles, dans les grandes calamités publiques, au milieu de toutes les difficultés les plus graves et les besoins les plus pressants, peuple et seigneurs s'adressaient à Notre-Dame du Folgoat pour obtenir de Dieu les grâces et les faveurs qu'ils désiraient, avec une confiance d'être exaucés, fondée sur les innombrables miracles et les interventions heureuses que les Bretons connaissaient et se racontaient les uns aux autres et de père en fils. On venait au Folgoat individuellement, en groupes, par paroisses ; le 15 Août tous les villages du Léon s'y faisaient représenter. Douze chanoines et un nombreux personnel participaient aux offices et aux messes que l'on y chantait chaque jour ; 5000 livres de revenus et les offrandes suffisaient largement aux dépenses de l'église. Le Folgoat était en pleine splendeur.

Et c'est alors, en 1681, qu'une décision néfaste de

Louis XIV vint changer sa destinée. Le grand roi voulait établir un séminaire d'aumôniers de marine à proximité du port de Brest et il pensa que le Folgoat serait un lieu favorable à cet établissement. Par lettres-patentes données à Fontainebleau au mois de Septembre 1682, il supprima donc le doyenné, gouvernement et collège du Folgoat, pour le convertir en communauté et séminaire d'aumôniers, dont il confia la direction à des prêtres séculiers. Sans tenir compte des droits des chanoines, il leur remit l'église et tous les revenus à la charge cependant de desservir les fondations. Pour Louis XIV, sa volonté seule était la loi : ni les droits des chanoines, ni la promesse signée par François I<sup>er</sup> de respecter les privilèges de la Bretagne dans l'acte d'union ne pouvaient peser devant son bon plaisir. En conséquence, l'évêque Pierre Le Neboux de la Brousse confirma les lettres le 9 Août suivant, et deux jours après, notification du tout fut faite au doyen et aux chanoines, avec sommation d'obéir aux ordres et volontés du roi.

La destination du Folgoat était changée. Pendant quelques années, Alain Madec, ancien recteur de Lannilis, dirigea le séminaire royal ; il y fit bâtir une maison vaste et commode qui existe encore et qui sert aujourd'hui d'école ; rien ne permet de supposer qu'il ne desservit pas les messes de fondation ; mais la décadence du Folgoat commençait déjà : le service du sanctuaire et des pèlerinages n'était plus le premier et unique soin du supérieur et de ses adjoints.

Quelques années après, de nouveaux changements

précipitèrent cette décadence : les Jésuites prirent la direction du séminaire ; ils installèrent leurs aumôniers à Brest, où on leur bâtit à cette époque une magnifique maison qui sert aujourd'hui d'école aux élèves Mécaniciens de la Marine, en même temps que la chapelle de la Marine aujourd'hui détruite et l'église Saint-Louis.

Désormais ils négligèrent le Folgoat qui ne fut plus pour eux qu'un bénéfice, une source de revenus. Ils ne s'occupèrent ni des obligations de la collégiale, ni des pèlerinages, et confièrent à quatre religieux Récollets, dont le couvent était dans l'enclos du collège actuel de Lesneven, le soin de desservir les messes annuelles de fondation. Ils apportèrent à Brest la plus grande partie de l'argenterie et des vases sacrés, ainsi que l'atteste Goulven Le Melloc, recteur de Guicquelleau, dans un mémoire à Monseigneur de la Marche en 1774. Le reste fut enlevé pendant la Révolution et transporté à la Monnaie à Nantes. Aussi le Folgoët ne possède-t-il aujourd'hui aucun trésor.<sup>(1)</sup>

En 1708, l'imprudence d'un armurier, qui réparait les soufflets de l'orgue, provoqua un immense incendie : murailles, toitures, portes, vitraux, statues furent consumés par les flammes.

(1) Pour apprécier sans injustice cette négligence des Jésuites, il faut se rappeler que, à cette époque, le roi dispensait à son gré les abbayes, les collégiales, considérant que tout était légitime, dès lors que c'était son bon plaisir. Louis XIV avait donné le Folgoat aux Jésuites comme source de revenus pour entretenir le séminaire d'aumôniers de Marine : la direction de ce séminaire était leur tâche, l'objet de leurs préoccupations : ils négligèrent la collégiale et les pèlerinages ; c'était un abus, mais cet abus ne leur est pas exclusivement imputable : ils ont droit au bénéfice de larges circonstances atténuantes.

Les Jésuites ne firent aucune réparation et laissèrent l'église toute découverte, ordonnant aux Récollets de dire la messe dans une petite chapelle voûtée qui n'avait pas été brûlée.

Une telle incurie, un tel abandon de leur sanctuaire si vénéré provoquèrent les plaintes et l'indignation des fidèles ; aussi le 1<sup>er</sup> Octobre 1716, le procureur du roi à la cour de Léon à Lesneven, se faisant l'écho de leur protestation, rédigea-t-il un rapport aux échevins de la ville. Ce rapport est un véritable réquisitoire contre les Jésuites du séminaire de Brest.

Il rappelle « que cette belle église était une ancienne fondation ducale faite au commencement du siècle de 1400 par Monseigneur Jean, duc de Bretagne, et, quelque temps après, augmentée par feu Madame la duchesse Anne, de glorieuse mémoire ; que, dans la même église, il y avait un doyen à la nomination du roi, avec dix chanoines, deux supôts et un sacriste, outre les enfants de chœur, suivant la tradition commune ; qu'il y avait 1400 messes de fondation par an, sans compter les grandes messes de fondation, avec les matines, de manière que les services s'y faisaient à l'instar des églises cathédrales, à l'édification de tout le peuple ; ce qui avait été ainsi continué, sauf depuis les trente-trois ans que sa Majesté avait donné cette église avec son revenu aux Pères Jésuites de Brest, lesquels avaient depuis joui et disposé d'environ 5000 livres de revenu certain, outre les offrandes considérables qui y tombaient ; que les Jésuites s'étaient contentés de mettre



trois à quatre pères Récollets, pour y dire quelques messes, dans une petite chapelle voûtée qui n'avait pas été brûlée et qu'ils avaient laissé cette belle église dans ce triste état, toute découverte, sans avoir jusqu'alors dépensé un sol pour la réparer ; que, comme un nombre infini de personnes avaient porté leurs plaintes à Monsieur le procureur du roi de la négligence que lesdits Jésuites avaient eue pour avoir laissé cette église dans ce triste état..... ce qui engageait ledit sieur magistrat à faire la présente remontrance, afin que lesdits habitants eussent à délibérer sur icelle. »

Les échevins furent facilement convaincus par cette accumulation d'arguments et de considérations ; sur-le-champ, ils rédigèrent à l'adresse du Régent une supplique, dans laquelle, reprenant les arguments et les griefs du rapport, accentuant encore et précisant les torts et les négligences des Jésuites, ils demandèrent formellement le rétablissement du doyen et des chanoines.

Toutes leurs réclamations n'aboutirent qu'à une réparation tout à fait sommaire de l'église ; on négligea de relever les voûtes, de rétablir les galeries ; on se contenta de mettre une insignifiante couverture plate à la place de l'élégante toiture brisée qui avait disparu dans l'incendie : grâce à l'Administration des Beaux-Arts, cette couverture a disparu aujourd'hui.

Pour le service des fondations, rien ne fut changé. Les Pères Récollets continuèrent à célébrer quelques messes ; quant aux Jésuites, ils n'intervinrent activement au Folgoat que pour faire valoir leurs droits

à des revenus comme successeurs du doyen de la collégiale : c'est ainsi qu'en 1730 ils assignèrent des marchands de lin en la juridiction de Lesneven, pour les obliger à payer les droits d'étalage qui leur revenaient, en vertu de la constitution de Henri II.

## L'hôpital du Folgoat

---

En 1763, les Jésuites furent chassés de France, et perdirent par conséquent leurs maisons de Brest et du Folgoat. L'administration des revenus de la collégiale, dont on fit alors l'inventaire et qui s'élevaient à 5908 livres, fut confiée à un économet qui fit beaucoup de devis et peu de réparations.

A ce moment le Folgoat, peuple et collégiale, était dans une situation lamentable ; non seulement les pèlerinages étaient abandonnés, et, avec eux, la ferveur des habitants, mais une grande cause de désordre avait remplacé la source de grâces et de bénédictions qu'était, au siècle précédent, ce vénéré sanctuaire : les anciens bâtiments de la collégiale avaient été transformés en hôpital de convalescents pour les soldats de Brest.

Les Archives de l'Evêché possèdent des documents impressionnants à ce sujet, écrits par Goulven Le Melloc, qui fut recteur de la paroisse de Guicquelleau de 1773 à 1785.

Goulven Le Melloc était un prêtre intelligent et zélé. Nommé recteur de Guicquelleau en 1773, il cons-

tata avec tristesse et bien vite l'état de déchéance où se trouvaient les habitants du Folgoat au point de vue moral et religieux, et il entreprit immédiatement d'y remédier. Il écrivit, à divers reprises, à son évêque Monseigneur de la Marche, des lettres pressantes, lui demandant de transférer la paroisse au Folgoat, afin qu'il pût sur place s'occuper plus facilement de l'église et de ses paroissiens, d'affecter une plus grande somme aux desservants de l'église, et de transformer l'hôpital militaire en hospice des pauvres. Pour apitoyer l'évêque et l'intéresser à sa requête, il fait appel à tous les arguments que l'état des âmes et des lieux et son cœur de pasteur lui inspirent. Il étale sous les yeux de l'évêque la misère de cette partie de son troupeau. Un mémoire de 1774 que le Bulletin de la Commission Diocésaine d'Architecture et d'Archéologie a publié en Juillet-Octobre 1909, est particulièrement émouvant et pressant.

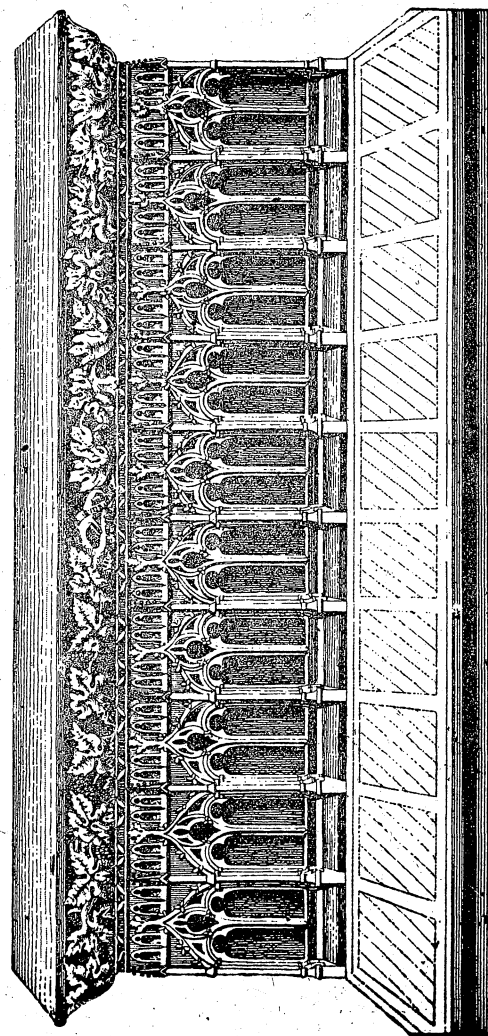
Cette année-là, Louis XVI avait ordonné de faire une enquête par toute la France sur le paupérisme et les moyens propres à le restreindre et à lui venir en aide.

Goulven Le Melloc informe Monseigneur de la Marche qu'il y a dans sa paroisse plus de deux cents pauvres ; et, comme l'évêque demandait dans un questionnaire à tous ses prêtres de lui dire s'il y avait dans la paroisse quelque espèce d'établissement pour les pauvres, et quels en étaient les avantages et les défauts, il répond en exposant la situation de l'hôpital, et en lui demandant d'agir pour que les soldats passent désormais leur convalescence à

Brest et soient remplacés par les pauvres de la paroisse.

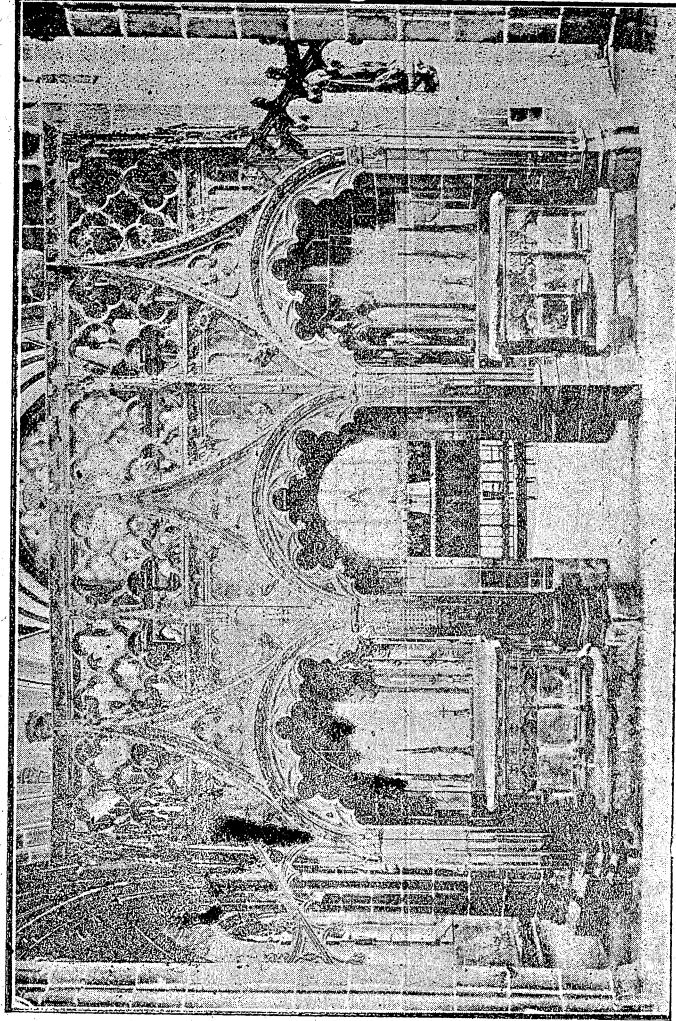
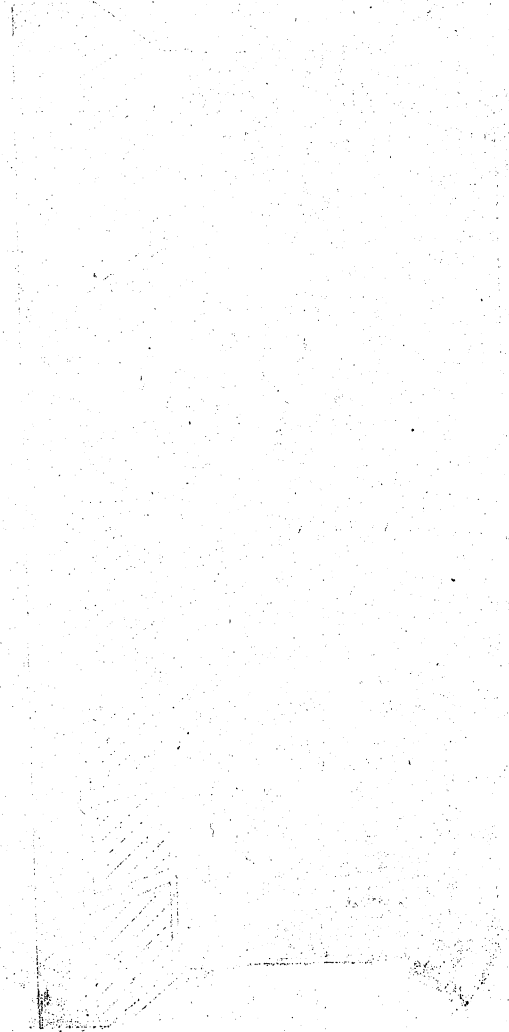
« Les soldats, dit-il, sont des sujets déjà minés par les maux assez communs aux gens de troupe. Grâce à eux et par eux se sont établis au Folgoat des lieux de prostitution où ils sont jour et nuit. Ils se sont imposés même dans des maisons d'honnêtes gens, en les effrayant par des menaces de les incendier, s'ils essayaient de résister. Ceux qui partent font connaître aux nouveaux arrivants les lieux de rendez-vous, et le mal ainsi se perpétue. A Brest, ils seraient bien mieux surveillés sous les yeux de leurs officiers, et visités continuellement par les médecins et les chirurgiens. Le nombre ordinaire des soldats à l'hôpital du Folgoat n'est que de 40 à 60. S'ils partaient, les 200 pauvres de la paroisse pourraient être assistés. »

Pauvre Folgoat jadis si florissant quand douze chanoines présidaient les offices et les pèlerinages si sanctifiants, et que le doyen avait toute autorité pour la police et le bon ordre du pays, aujourd'hui si délaissé et livré aux désordres de soldats débauchés ! Pour en ramener les habitants aux pratiques religieuses, Monsieur Melloc insinue qu'il serait nécessaire de leur donner une meilleure instruction, de faire plus de prônes et de catéchismes, et, pour cela, de transférer la paroisse de Guicquelleau au Folgoat. Il reproche aux Jésuites d'avoir enlevé la plus grande partie de l'argenterie et des vases sacrés. Il se plaint que l'économe chargé de la gestion des biens de la collégiale depuis leur départ ne donne



MAÎTRE AUTEL

WYATT V. 1887



LE JUBÉ

que 1800 livres pour l'entretien du culte et des chapelains, réclame une augmentation, alléguant avec raison que les 8000 livres de revenus du prieuré (5000 livres de revenus et 3000 d'offrandes) n'avaient d'autre destination que le service de cette église.

Le Melloc mourut sans avoir vu la réalisation de son désir, en l'année 1785. Cette même année, l'hôpital militaire du Folgoat fut incendié dans la nuit du 23 au 24 Décembre.

Ses démarches pourtant n'avaient pas été inutiles : Monseigneur de la Marche, impressionné par les instances justifiées du bon recteur écrivait le 12 Avril 1786 à l'intendant de Rennes : « Je désire beaucoup la suppression de l'hôpital du Folgoat ; l'intérêt du roi le demande ainsi que celui du diocèse ; cette suppression favorisera le projet très utile que j'ai de transférer au Folgoat la paroisse de Guicquelleau. »

En ce qui concerne le premier objet de sa supplique, il obtint satisfaction : l'hôpital du Folgoat fut transféré au Couvent des Minimes à Morlaix le 30 Juin 1787 (Archives d'Ille-et-Vilaine). Quant au transfert projeté de la paroisse de Guicquelleau au Folgoat, il dut revenir à la charge.

En 1786, il présentait à l'assemblée du clergé un état de ses paroisses avec leurs revenus : il était question de supprimer la dîme et de la remplacer par la portion congrue de 700 livres pour les recteurs et de 350 livres pour les vicaires. La dîme était insignifiante dans beaucoup de diocèses. Monseigneur de la Marche s'oppose pour le sien à ce changement :

ses prêtres y perdraient, dit-il, la dîme étant supérieure à ces chiffres dans presque toutes ses paroisses.

A ce propos, Monseigneur de la Marche écrit dans une colonne spéciale ses observations ; et voici ce qu'il note de sa main au sujet de la paroisse de Guicquelleau : « La paroisse de Guicquelleau dont les revenus ne sont que de 696 livres en dîme, aurait des revenus suffisants si on la transférait au Folgoat et si on lui unissait une partie de Ploudaniel. » (Archives de l'Evêché de Quimper).

La Révolution survint avant qu'il eût pu faire approuver et appuyer son projet auprès du roi par l'assemblée du clergé. Le siège de la paroisse devait rester à Guicquelleau jusqu'en 1829.

## Le Folgoat pendant et après la Révolution

---

La Révolution éclata en 1789 et bientôt s'ouvrit la persécution, à l'occasion de la vente des biens d'Eglise et de la Constitution Civile du Clergé. Les couvents, domaines des églises et des abbayes, furent vendus à l'encan, les religieux chassés de leurs couvents, les évêques et les prêtres non jureurs poursuivis et traqués par la haine farouche de leurs adversaires. La chapelle du Folgoat ne fut pas épargnée : elle fut fermée le 16 Novembre 1790 ; les vases sacrés et toute l'argenterie, dons de la piété des fidèles, furent saisis et expédiés à la Monnaie à Nantes pour y être fondus, le 14 Juillet 1791 : un saint ciboire, un calice et sa patène en or, divers calices et patènes en argent, des burettes avec leurs plateaux, un magnifique ostensoir soutenu par des chérubins, un bénitier et son aspersoir, une grande croix, des encensoirs, six chandeliers, une lampe et des boîtes à reliques, une statue de la Sainte Vierge et la représentation de son église du Folgoat, le tout en argent et d'un travail achevé. Qu'il est regrettable que nous ne puissions plus contempler ces merveilleux trésors dont la piété

de nos rois, de nos ducs et de nos seigneurs avaient enrichi le sanctuaire de Notre-Dame !

En 1791, on vendit l'hôtel des pèlerins, l'hôtel de la reine Anne, l'écu de France et tout l'enclos de la collégiale.

En 1792, on brisa les six cloches, dont la plus grande pesait 9000 livres et la seconde 5000. Le 10 Août de la même année, on vendit la chapelle elle-même 11.000 livres à un étranger fanatique qui paya 900 livres pour faire disparaître les statues et les écussons. On martela les écussons, on brisa les statues : c'est ainsi que les misérables révolutionnaires entendaient la liberté du culte et le respect de toutes les croyances ; c'est ainsi que pour assouvir leur haine contre la religion, ils détruisaient des chefs-d'œuvre de sculpture et faisaient au monument déjà bien mutilé par l'incendie des dégâts irréparables.

En 1794, un fripier de Brest, Anquetil, devint acquéreur de la chapelle ; elle servit successivement de caserne, de grange, de magasin, d'écurie, elle servit même dans les jours les plus néfastes de la Révolution, de temple à la déesse Raison (Corre).

Une statue pourtant, la plus précieuse de toutes à la piété des fidèles, celle de la Vierge miraculeuse avait échappé à la destruction : un pieux paysan avait pu la dérober au marteau des profanateurs.

Dès que la liberté du culte eut été rétablie, les habitants du Folgoat et les pieux fidèles des environs prirent l'habitude de venir vénérer la statue dans sa maison. L'église restait fermée et elle le resta jusqu'en 1808. Anquetil multipliait les démarches auprès

de l'administration préfectorale et au Ministère pour obtenir l'autorisation d'y faire célébrer le culte ; il invoquait, à l'appui de sa demande, le désir des pieux fidèles et des pèlerins : il se proposait sans doute d'en tirer du bénéfice et de s'attribuer les offrandes. Mais l'évêque de Quimper qui savait les sentiments de cet ancien profanateur et ne pouvait avoir confiance dans sa piété de circonstance, faisait des démarches en sens opposé. (Les Archives de l'Evêché conservent leurs lettres).

L'hospice de Lesneven que la Révolution avait dépouillé de ses revenus, demandait avec instance que la statue lui fût attribuée, afin que les offrandes aidassent à l'entretien des pauvres.

Ces démarches restèrent sans succès.

En 1808, Anquetil, toujours propriétaire de la chapelle, consentit à la louer à bail aux habitants du Folgoat ; ils y transportèrent solennellement la statue avec quelle joie, on le devine ! le 8 Septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge.

Deux ans après, en 1810, Anquetil annonça publiquement qu'il allait démolir la chapelle et en vendre les pierres, si on ne lui donnait pas immédiatement 10.000 francs. Sans doute avait-il essayé plusieurs fois de la vendre aux fidèles ; sans doute aussi ceux-ci répugnaient-il à verser dans les mains de ce misérable le prix de son forfait. Cette fois, la menace dut leur sembler sérieuse. et pour la conserver, douze particuliers <sup>(1)</sup> se cotisèrent et apportèrent

(1) Voici les noms de ces généreux donateurs : Anne et François Le Gall ; Hervé Le Goff ; Marie-Anne André ; Guillaume Loaec ; Jean Ar-

la somme demandée : le 25 août 1810, le contrat d'acquisition fut signé.

La vie religieuse reprit au sanctuaire du Folgoat ; elle reprit surtout quand fut réalisé, en 1829, le désir si cher au cœur de Goulven Le Melloc. Par ordonnance du 23 août, Charles X transférait au hameau du Folgoat le chef-lieu de la succursale de Guicquelleau, canton de Lesneven.

zur ; Jean Coueours ; Jean Gac ; Yves Laot ; Guillaume Kerbrat de Coatjunval et Gabriel Abjean.

## Le Folgoat au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle

Depuis 1829, tous les recteurs qui se sont succédés au Folgoat ont travaillé avec un grand zèle à la restauration de leur église et au développement de la dévotion à Notre-Dame.

**Alain  
Scornet**

« Le premier recteur du Folgoat, Monsieur Alain Scornet (1826-1837) trouva son église bien délabrée et dépensa beaucoup pour la rendre mieux appropriée à sa nouvelle destination : malheureusement le plus mauvais goût régnait à cette époque pour la restauration des églises : on voulait qu'elles ressemblassent à des théâtres ou à des magasins ; le genre grec (ou soi-disant grec) était à la mode : on peut juger combien des restaurations faites dans ce goût cadraient peu avec le style de l'église, et comment il a fallu plus tard les faire disparaître. » (Manuscrit La Haye, Archives du Folgoët).

**Jacques  
Calvez**

Monsieur Jacques Calvez (1837-1859) contribua à démasquer son église en facilitant la démolition de vieilles masures qui cachaient entièrement la façade du couchant ; ces masures étaient les restes du



vieux cloître, ou plutôt de la vieille clôture de maisons qui, dans le principe environnaient entièrement l'église ; il fit acheter une magnifique cloche pour sa grande tour. A l'église elle-même il fit peu de réparations.

**Monsieur La Haye** Il consacrait tous ses efforts à l'instruction et plus encore à l'édification de « son petit peuple » comme il l'appelait. Pour exciter à la dévotion envers la Sainte Vierge, il a beaucoup écrit en vers et en prose, et composé des cantiques.

Monsieur La Haye (1859-1882) déploya pendant les 23 ans de son rectorat une activité infatigable ; prudent, homme de goût, apôtre très ardent, il avait l'esprit perpétuellement tendu, cherchant pendant qu'il faisait un travail, ce qu'il pourrait entreprendre ensuite pour la restauration matérielle et spirituelle de son église et pour son embellissement.

Dès 1860, il se met à l'œuvre : il fait débadigeonner les statues et les niches des apôtres, laver toute l'église, réparer les mutilations ; en 1865 il aliène, avec l'autorisation préfectorale, des terrains que la fabrique possédait en Plounéour-Trez et en Ploudaniel, et en consacre le prix à faire le dallage ; il fait une belle chaire à prêcher en bois sculpté, sur laquelle sont reproduites des scènes de la vie de Salaün ; de 1866 à 1868, il commande les beaux vitraux qui remplissent les quatre fenêtres de l'abside droite du Levant. La verrière qui se trouve au-dessus de l'autel du cardinal de Coëtivy fut payée de ses deniers. Dans son journal il s'extasie sur la beauté de ce

vitrail : « le dessin, dit-il, en est riche et splendide, l'exécution semble l'emporter sur celle de la grande verrière. » Et il ajoute : « Le Recteur en a fait don à son église. Il aime à croire et il espère, oh ! il espère que cette légende vivante saura inspirer plus que de l'admiration ; oui, il espère que, la Sainte Vierge aidant, cette poétique et religieuse peinture prêchera à plusieurs bonnes âmes, sinon l'esprit de mortification du bienheureux Salaün, du moins son esprit de simplicité et sa tendre dévotion envers la divine Marie... et il termine en répétant, avec une joie que l'on devine, les paroles de Salaün : Ave Maria, Salaün a zeppre bara ; o Maria, o ! o ! o ! o ! o ! o ! Maria. » Tous les vitraux du chemin de croix ont été faits pendant son rectorat.

Au spirituel, même zèle infatigable. Déjà en 1860 il pense faire couronner Notre-Dame : il charge Monsieur de Courcy de s'enquérir à Rome des démarches nécessaires pour obtenir du pape la faveur désirée. Il affine son église à N. D. de Lorette.

Il s'inquiète de savoir si les nombreuses indulgences accordées à la collégiale par les Souverains Pontifes ne sont pas périmées par suite des profanations de la Révolution. Les vicaires généraux le rassurent à ce sujet ; mais il ne s'en tient pas à leur appréciation, et pour être plus certain, il prie Monsieur de Courcy de provoquer une réponse de Rome.

Pendant la guerre de 1870-1871, Monsieur La Haye note dans son journal que chaque jour des caravanes pieuses viennent au sanctuaire demander à la Sainte Vierge la fin de si rudes épreuves. Aussi, en 1873,

organise-t-il un grand pèlerinage de prières et d'actions de grâces au Folgoat. Quarante mille hommes, soixante-dix paroisses représentées par croix et bannières assistèrent à cette fête présidée par Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon. C'est à cette occasion que fut composé par Monsieur Guillou, recteur de Penmarc'h, le beau cantique si entraînant et si émouvant que l'on chante encore : *Patronez dous ar Folgoat*.

Ce fut pendant le rectorat de Monsieur La Haye que les conférences de Saint-Vincent de Paul et les patronages prirent l'habitude de venir chaque année en pèlerinage aux pieds de N.-D. du Folgoat.

Le 4 Mars 1882, on achevait de confectionner la voûte détruite par l'incendie de 1708. Ce fut le dernier travail entrepris par Monsieur La Haye. Aussi pouvait-il écrire avec une légitime fierté dans son journal à la date du 5 Août : « En 1859, quelques mois après mon arrivée dans cette paroisse, je promenais les yeux en chaire et devant mes paroissiens, depuis le sol en terre glaise jusqu'au lambris en bois sans peinture et déjà en lambeaux, depuis une espèce d'entonnoir qui avait nom chaire à prêcher jusqu'à des murs couverts de moisissures et à des fenêtres à meneaux splendides mais reliés entre eux par quelque chose qu'il fallait beaucoup de bonne volonté pour nommer des vitraux ou même des verres ; et, en les priant de m'aider de leurs *riches désirs*, je m'engageais devant eux à mettre un peu d'ordre à tout cela. Notre douce et bonne dame du Folgoat a vu de bon œil mes intentions et m'a procuré et la

force, et les hommes, et les ressources indispensables pour venir à bout de ce vaste dessein. A elle et à elle seule tout l'honneur, comme à Dieu toute la gloire ! Et je puis dire avec Siméon contemplant le Messie dans ses bras : *Nunc dimittis servum tuum in pace* »... désormais je puis aller me reposer avec les vétérans du sacerdoce. »

Le 17 Septembre 1882, Monsieur La Haye fit ses adieux à ses paroissiens et se retira à la maison de repos Saint Joseph de Saint-Pol-de-Léon.

Monsieur  
Couloigner

Il fut remplacé par Monsieur Couloigner qui fut recteur de 1882 à 1892. Monsieur Couloigner restaura la rosace du sud et l'ancienne maison des pèlerins, le beau monument gothique qui se trouve vis-à-vis de la façade méridionale de l'église, et il en fit son presbytère. Il s'occupa très activement de développer la dévotion à Notre-Dame du Folgoat et les pèlerinages. Pour le seconder, il obtint de l'Evêque un vicaire, Monsieur Maguet, le recteur actuel de Ploudaniel, qui pendant près de vingt ans fut son collaborateur intelligent et dévoué et celui de son successeur dans cette tâche. Avec l'aide de Monseigneur Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, qui était alors principal du collège de Lesneven, ils organisèrent en 1886 un grand pèlerinage et réunirent aux pieds de Notre-Dame plus de 40.000 pèlerins et 80 processions.

Deux ans après, le pape Léon XIII accorda à Monseigneur Lamarche l'autorisation de couronner la Vierge du Folgoat. La fête fut plus brillante encore

que celle de 1886. On évalua à 60.000 le nombre des pèlerins qui y prirent part. Cinq évêques entouraient le cardinal Place, archevêque de Rennes, délégué par le pape pour couronner la Sainte-Vierge, et Monseigneur Lamarche, évêque de Quimper ; ce furent : Monseigneur Laouénan, archevêque de Pondichéry ; Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, député de la circonscription ; Monseigneur Bougaud, évêque de Laval ; Monseigneur Bécél, évêque de Vannes ; Monseigneur Trégaro, évêque de Séez.

Monseigneur Freppel prononce un panégyrique très éloquent de N.-D. du Folgoat.

**Monsieur  
Cuillandre**

Monsieur Cuillandre, recteur de 1892 à 1900, fit placer sur les socles de la façade méridionale la plupart des statues que l'on y voit et qu'il trouva abandonnées à terre ou même enfouies. Il fit les stalles du chœur. Il érigea la belle statue de Monseigneur Freppel, dominée par la statue de la Sainte Vierge, qui se trouve près du presbytère. Enfin il établit définitivement le pèlerinage du 8 Septembre qui attire chaque année un nombre de plus en plus grand de pèlerins.

**Monsieur  
Le Gall**

Monsieur Le Gall (1900-1911) continua la restauration extérieure de l'église ; il multiplia les manifestations pieuses, les pèlerinages d'enfants, de conscrits, de mères chrétiennes, et propagea le culte du Folgoat avec une ardeur à laquelle tous rendent hommage.

**Monsieur  
Breton**

Monsieur Breton n'eut que le temps de se faire aimer pendant les six mois qu'il passa au Folgoat, et regretter après son départ.

**Monsieur  
Le Pape**

Monsieur Le Pape, le recteur actuel suit les traces de ses devanciers et dépense toutes ses forces à développer la piété de ses paroissiens et des pèlerins. En 1913, il organisa un Congrès très brillant pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du couronnement : les séances d'études où l'on entendit des théologiens, des poètes, des artistes, des savants célébrer les louanges de Marie ; les réunions de piété où l'on vit accourir des foules nombreuses de pieux fidèles, manifestèrent la vitalité du culte de N.-D. du Folgoat. La grande cérémonie de clôture fut présidée par N.N. S.S. Dubourg, archevêque de Rennes ; Pichon, archevêque de Cabasa, coadjuteur de S. G. Monseigneur l'archevêque de Port-au-Prince ; Rouard, évêque de Nantes ; Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; Duparc, évêque de Quimper.

Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, exposa avec une grande éloquence « la Mission Mariale de la Bretagne. »

Pendant la guerre, les pèlerinages de supplication et d'espérance furent nombreux ; les pèlerins venaient individuellement ou en groupes : les familles pour recommander à Notre-Dame la vie de leurs chefs et de leurs enfants ; les veuves, les mères et les orphelins pour pleurer les disparus et demander à la Vierge de Pitié de les consoler, les conscrits pour se mettre sous la protection de la Reine des armées et

entendre les exhortations de leur évêque ; tous pour invoquer le Dieu de toute justice par l'intercession de sa Divine Mère, en faveur de la Patrie.

Qu'il fut beau et émouvant le pèlerinage de 1919. La guerre était finie : cette fois, c'était un pèlerinage de reconnaissance et d'actions de grâces. Les anciens soldats qui avaient échappé au carnage furent particulièrement nombreux : un grand courant de foi, d'espérance et de joie parcourait tous les rangs. Marie, reine de la France, fut acclamée par trente mille pèlerins et 80 processions.

Monsieur Le Pape a fait construire sur le champ du couronnement une chapelle gothique qui n'est pas encore achevée, et où l'on célèbre les offices en présence de la foule le jour du 8 Septembre.

Puisse-t-il réaliser ses vœux : développer toujours davantage la piété envers N.-D. du Folgoat dans sa paroisse et dans le diocèse, et recevoir un jour pour son église le titre de Collégiale *ad honorem* et la dignité de basilique que réclament le passé du Folgoat et la beauté du sanctuaire.

## Les manifestations religieuses au Folgoat

---

La dévotion au Folgoat revêt plusieurs formes : pèlerinages individuels, pèlerinages du mois de Mai ; pèlerinages en groupes ; grande fête du 8 Septembre.

Les Bretons du Léon et même de tout le Finistère, ont une grande dévotion à Notre-Dame du Folgoat ; ils s'adressent à elles avec confiance dans tous leurs besoins spirituels et temporels ; dans les moments critiques de leur vie, ils font vœu de se rendre à son sanctuaire pour la remercier des bienfaits obtenus : il n'est pas rare de voir des pèlerins parcourir de longues distances, pieds nus, « en bras de chemise », le chapelet à la main, pour accomplir leur vœu.

Ils viennent encore pour faire célébrer des messes à la mémoire de leurs défunts. La prière pour les morts, associée à la dévotion à Marie, est une coutume qui remonte aux origines du Folgoat. Est-ce parce que Salaün mourut le 1<sup>er</sup> Novembre, veille de la fête des Trépassés ? Est-ce tout simplement parce que la Vierge Marie est l'avocate toute-puissante des morts comme des vivants ? Quoi qu'il en soit, de nombreuses fondations de messes furent faites aux

XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour les défunts au Folgoat ; à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les religieux récollets de Lesneven devaient desservir 1.400 messes de fondation : la plupart étaient demandées pour les défunts.

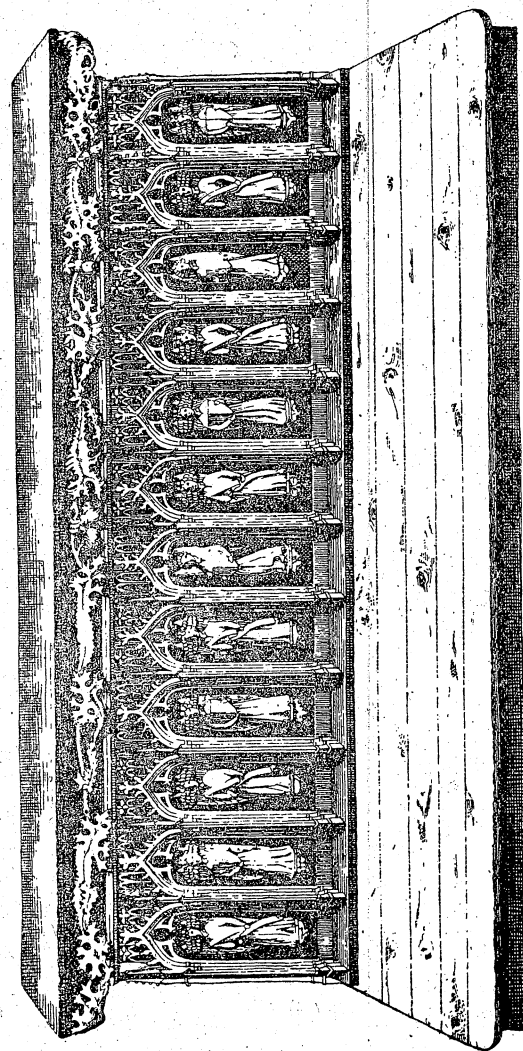
La confrérie fondée par Henri II était une société de prières mutuelles : les associés versaient des cotisations qui étaient employées à faire célébrer des messes pour les confrères trépassés.

En 1666, Anne d'Autriche, mourant à Paris, se recommandait aux bonnes prières de N.-D. du Folgoat et laissait à son sanctuaire 360 livres pour la fondation de six messes qui devaient être célébrées à perpétuité pour le repos de son âme.

Aujourd'hui les fidèles pèlerins conservent cette pieuse coutume : ceux du voisinage viennent eux-mêmes assister à ces messes aussi tôt que possible après la mort de leurs parents ; les autres laissent des offrandes pour le même objet.

Une dévotion très ancienne consiste à venir prier au Folgoat cinq dimanches consécutifs pendant le mois de Mai, et le premier dimanche de Juin, s'il n'y a que quatre dimanches dans le mois de Mai. C'est la dévotion des fidèles du pays à quatre lieues à la ronde. Beaucoup se contentent d'assister aux offices, aux vêpres surtout, et de réciter le chapelet au pied de la statue. D'autres observent les rites traditionnels, et s'arrêtent pour prier et recommander leurs intentions : auprès du Calvaire, auprès de la fontaine miraculeuse, devant les cinq autels de l'abside, les deux autels du Jubé et les fonts baptismaux.

Pendant tout l'été, depuis le mois de Mai jusqu'au



AUTEL DES ANGES

mois de Septembre, le jeudi surtout, les écoles, les pensionnats, les congrégations des paroisses viennent en groupes au Folgoat.

La grande fête solennelle a lieu le 8 Septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge. Dès la veille, une heure sainte est prêchée de 9 heures à 10 heures, à une foule considérable qui remplit l'église et déborde sur la place. Tout récemment encore, cette heure sainte était précédée d'une procession aux flambeaux. Monsieur le Recteur de la paroisse l'a supprimée : cette procession était trop bruyante, et menaçait d'enlever au pèlerinage le caractère de grave piété qu'il est nécessaire de lui conserver.

Pendant toute la nuit, des messes sont célébrées à chaque heure, et de nombreux prêtres entendent les confessions.

La grand'messe à 10 heures et les vêpres à 3 heures sont célébrées généralement en présence de l'évêque du diocèse et d'autres prélats, de 150 à 200 prêtres ou séminaristes, et de plus de 30.000 pèlerins : c'est un beau, religieux et réconfortant spectacle : les processions viennent nombreuses de plusieurs lieues de distance avec leurs croix et leurs bannières les plus belles.

Nulle réjouissance profane ne vient troubler la piété des pèlerins ; la municipalité très catholique du Folgoat refuse aux forains toute autorisation de séjourner dans la commune pendant les jours de fête.

## Bienfaits et miracles de N.-D. du Folgoat

---

Les innombrables faveurs que N.-D. du Folgoat dispense à ses fidèles sont surtout d'ordre spirituel : bienfaits de conversion, de vocation, de consolation de toute sorte.

Dans l'ordre temporel, beaucoup de pèlerins conservent à Notre-Dame une vive reconnaissance pour des améliorations obtenues dans la santé, et pour des guérisons.

Nous avons raconté, dans l'histoire du sanctuaire, les pèlerinages solennels des habitants de Morlaix au XV<sup>e</sup> siècle et de Plouescat au XVI<sup>e</sup>, venant remercier Notre-Dame du Folgoat de les avoir délivrés de la peste.

Dans les Archives du Folgoat, on conserve le récit de quelques guérisons que l'on peut considérer avec raison comme miraculeuses. En voici quelques exemples :

Le 29 septembre, madame Gloria, de Brest, écrivait à Monsieur La Haye, recteur du Folgoat une lettre dont voici le résumé et les principaux passages :

Le 12 mai 1862, son fils âgé de 17 ans, arrivait de

son atelier tout pâle : il avait été impressionné par la vue d'un cadavre horriblement mutilé qu'on venait de retirer de la rade de Brest.

« Le lendemain matin, entre neuf et dix heures, il eut une attaque de nerfs qui se renouvela tous les jours, et que les médecins de l'hôpital maritime considérèrent comme épileptique. Les attaques duraient une heure, quelquefois deux, et même trois heures. Au début de l'attaque, il semblait apercevoir quelque chose d'effrayant, et je me souviens de lui avoir entendu dire : « oh ! quelle bête ! quelle bête ! » Ensuite il tombait dans des convulsions horribles à voir, il se jetait à terre et il se débattait avec tant de force que je craignais de le voir se briser quelque membre. Les attaques une fois passées, il ne conservait aucun souvenir de ce qui lui était arrivé ; il ne ressentait d'autre malaise qu'une grande prostration et une fatigue excessive.

Soigné pendant 16 jours à l'hôpital maritime, il n'eut que trois fortes attaques. Il rentra chez lui, et les attaques quotidiennes reprirent. »

Le 10 juillet, une amie raconta à madame Gloria que sa fille avait eu des attaques semblables et qu'elle avait été guérie subitement à la suite d'un vœu qu'elle avait fait d'aller tous les ans en pèlerinage à N.-D. du Folgoat. « A ce récit je sentis d'une manière extraordinaire redoubler ma confiance dans la sainte Vierge, et je m'écriai : oh ! la bienheureuse Notre-Dame du Folgoat ! depuis tant d'années que j'ai le vif désir d'aller la voir ! qu'elle me guérisse mon fils et j'irai aussitôt que possible.

Cette conversation eut lieu le 10 juillet entre neuf et dix heures du matin. Je fus pressée ce jour-là de voir midi sonner, afin de pouvoir interroger mon fils. Aussitôt qu'il fut rentré, je lui demandai s'il avait eu son attaque habituelle. « Non, répondit-il, j'ai ressenti seulement quelque chose comme un commencement d'attaque. » Quel bonheur ! N.-D. du Folgoat m'avait exaucée. Depuis un mois aucun jour ne s'était écoulé sans qu'il ne fut tombé dans son mal. « Allons, mon fils, prends courage, lui dis-je ; te voilà à présent, j'en suis sûre, tout à fait guéri ; car, au moment où tu allais avoir ton attaque j'ai promis d'aller en pèlerinage à Notre-Dame du Folgoat pour obtenir ta guérison. »

Le lendemain, j'attendis avec impatience l'heure ordinaire de ses attaques ; elles ne revinrent pas et il n'éprouva absolument aucun mal. Depuis ce moment, mon fils n'a jamais eu d'attaque semblable ni rien qui y ressemble. »

Ce récit très impressionnant a été signé par neuf autres personnes qui connaissaient le jeune Gloria ; M. La Haye l'a transcrit dans son journal qui se trouve aux archives du Folgoat. On trouve dans ces archives plusieurs autres récits de guérisons instantanées obtenues ainsi après invocation de N.-D. du Folgoat.

Monsieur le Recteur Le Pape nous a entretenus récemment d'une guérison dont il avait été le témoin. Un pauvre homme, Yves Lesven, souffrait d'une arthrite du genou droit qui paraissait au médecin de nature tuberculeuse. Il marchait avec des béquilles et mendiait aux portes du Folgoat. Un beau jour,

comme il se tenait devant la statue de Notre-Dame, il se dressa, mû comme par un ressort, abandonna ses béquilles, et vint annoncer à Monsieur le Recteur qu'il était guéri. Voici la lettre qu'écrivit à Monsieur Le Pape, le médecin qui l'avait soigné :

« Monsieur le Recteur : Je viens d'examiner le nommé Yves Lesven que j'ai soigné autrefois, trois ans environ, pour une arthrite du genou droit qui m'avait paru de nature tuberculeuse. Le malade avait refusé d'entrer à l'hôpital de Brest et de se soigner. Il advint que l'arthrite continua à progresser et mit le membre dans une attitude vicieuse : jambe fléchie sur la cuisse. Aujourd'hui, le malade se présente avec un membre souple, ne conservant de son ancienne lésion que de gros craquements de l'articulation du genou et une atrophie notable des muscles de la jambe et de la cuisse. Si le diagnostic que j'ai porté autrefois était exact, l'état actuel du malade ne rentre pas dans le cours normal des choses et est contraire aux lois de la médecine. »

Ces faits prouvent que Notre-Dame du Folgoat ne reste pas insensible à nos maux temporels ; sans doute ses faveurs, et elles sont innombrables, sont surtout de l'ordre spirituel ; des exemples de ce genre prouvent qu'elles ne sont pas exclusivement de cet ordre, et que nous pouvons recourir à Elle avec confiance au milieu de nos misères temporelles.



## II<sup>e</sup> PARTIE

### Description de l'Église

---

L'église du Folgoat est une des plus belles églises gothiques de Bretagne et de France. Elle mérite plus que le coup d'œil rapide et distrait que lui jettent les touristes armés de leur guide. L'homme de goût doit s'arrêter longuement pour en remarquer et en admirer, après l'ensemble harmonieux, les mille détails de sculpture que le vandalisme de 1793 a épargnés ou que l'Administration des Beaux-Arts a restaurés.

Si vous le voulez bien, ami lecteur, nous allons la visiter ensemble. Je l'ai souvent contemplée et longuement étudiée ; j'ai lu les descriptions savantes de MM. de Kerdanet, de Coëtlogon, de Courcy, de M. le chanoine Abgrall ; j'en ai recueilli de larges extraits remarquables par la précision et la richesse du vocabulaire ; ils nous aideront à remarquer ce qui pourrait échapper à nos regards ; surtout ils nous aideront à comprendre, à goûter, à admirer comme il convient ce magnifique chef-d'œuvre.

## L'Extérieur de l'Église

---

### I. — LA FAÇADE OUEST

Plaçons-nous d'abord à quelque distance, vis-à-vis de la façade principale, la façade ouest. Elle est ornée de deux tours d'architecture semblable et de même époque jusqu'aux premières galeries ; au-dessus, elles sont d'inégale hauteur et d'époques différentes.

Celle de droite, la plus petite, est du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est basse et inachevée ; douze colonnes ioniques l'ornent sur les quatre faces. La duchesse Anne l'avait fait surmonter d'un dôme renaissance lors de son deuxième voyage, en 1505 ; le dôme n'existe plus.

Cette tour ne cadre pas avec l'ensemble : conçue dans le style renaissance, flanquée de ses colonnes ioniques, elle porte le cachet de son époque, et fait contraste avec le gothique flamboyant de la tour principale. L'intention des premiers architectes était évidemment de la surmonter d'une flèche semblable à l'autre, et de donner ainsi à l'église du Folgoat l'aspect d'une cathédrale : ils n'ont pas pu réaliser

leur dessein : l'argent sans doute ou le temps leur fit défaut. Les projets transformés ont été plus modestes : on s'est contenté de faire un campanile ; et, comme il fut construit à l'époque de la renaissance italienne, il l'a été dans le style de cette époque.

Dans cette tour se trouvait la belle sonnerie du Folgoat qui fut brisée en 1793. Elle comprenait six cloches : la plus grande pesait 9000 livres : elle a fourni à la fonte assez de matière pour fabriquer la grande cloche de Saint-Louis et celle du port à Brest. Aujourd'hui, grâce au zèle de Monsieur le recteur Calvez (1859), le Folgoat possède encore un beau carillon et un puissant bourdon.

L'autre tour, qui s'élève à 53 mètres, est du XV<sup>e</sup> siècle et de style gothique. Elle est très belle. Admirez-en la double galerie supérieure gothique, la galerie inférieure aux fenêtres en plein cintre, les fines découpures, les mille détails d'ornementation flamboyante, les deux grandes baies gracieusement moulurées, la flèche ajourée et hérissée de crossettes, les quatre clochetons qui se pressent autour de sa base, et que relie entre eux une gracieuse galerie à jour.

Les deux tours sont séparées par une haute plateforme.

Approchons-nous du monument pour en mieux voir les détails. Une porte à deux baies, séparées par un élégant trumeau dans lequel est découpé un bénitier, donne accès à l'église. Avant la Révolution, elle était abritée par un porche ouvragé qui formait comme un vaste dais de pierre. Il était porté sur

deux fines colonnettes qui supportaient les trois arcatures dentelées et feuillagées. Les débris de ces arcatures ont été recueillis dans l'enclos du presbytère ; on en voit encore les amorces sur les joués des deux contreforts latéraux et des deux côtés de la porte.

Au-dessus de la porte, admirez le très beau bas-relief en kersanton qui représente l'adoration des mages figurés en costumes du XV<sup>e</sup> siècle. Je ne puis mieux faire ici que de vous citer la parfaite description qu'en donne Monsieur le chanoine Abgrall dans son beau Livre d'or des Eglises de Bretagne. « La Sainte Vierge est couchée dans un lit élégamment drapé et tient sur sa poitrine l'Enfant Jésus qui tourne les yeux vers les princes de l'Orient venus pour l'adorer. Saint Joseph est assis à terre, tenant un bâton de la main droite, et saisissant de la gauche l'un des glands de l'oreiller de la Sainte Vierge. Derrière lui, l'âne et le bœuf avancent la tête. Déjà l'un des rois est prosterné devant l'Enfant divin. Le second, debout, portant en bandoulière une ceinture garnie de clochettes, tient d'une main une cassolette remplie d'encens, et, de l'autre, montre l'étoile qui les a guidés dans leur course lointaine. Plus loin, le troisième mage est à l'état fruste, par suite de dégradations provenant de la chute du porche ; et, à l'extrémité, plane un ange portant une banderolle sur laquelle on lit cette inscription : « *Puer nat' est l'enfant est né* », au-dessus d'un troupeau de moutons qui paissent sur la montagne. »

Sous le bas-relief est un cep de vigne en partie

brisé, dont deux dragons ou salamandres mordent les deux bouts.

Dans l'ogive de la porte se déroule une guirlande de choux frisés, brisée en partie ; ce qui reste atteste, comme partout ailleurs, l'habileté du sculpteur.

A gauche de la porte, vous voyez une statue de Saint-Michel terrassant le démon. Cette statue n'était pas là primitivement. A cette place, on voyait une statue de Jean V, le fondateur de la collégiale en 1423. Il était représenté dédiant et consacrant son vœu à la Sainte Vierge, Il était à genoux, en prières, devant une statue de la Sainte Vierge. Il avait la couronne ducal sur la tête et tenait l'épée nue à la main. Les deux petites statues placées sur le même piédestal, ont été brisées, pendant la Révolution, comme la plupart des autres statues qui ornaient l'église.

Le support très gracieusement ouvragé, subsiste encore. Il est formé d'une touffe de feuilles de charbons, d'où sortent deux hermines ; autour d'un collier, est gravé la devise de la Bretagne : *A ma vie*. (1)

Derrière la tête de Saint-Michel on peut lire encore une partie de l'inscription que Jean V y avait fait inscrire, pour perpétuer le souvenir de l'érection de la chapelle du Folgoat en collégiale : *Joannes illus-*

(1) La devise : « A ma vie » est partout inscrite au Folgoat. C'est la devise des Bretons : « A ma vie, plutôt mourir » qui est l'équivalent du latin : *potius mori quam fœdari*. Cette devise, dit M. de Kerdanet, convient parfaitement à l'hermine, puisqu'on assure que ce petit animal, qu'on trouve communément aux environs de Morlaix, chérit tellement la propriété, que, se voyant poursuivi, s'il rencontre un marais, il aime mieux se laisser prendre ou se faire tuer, que de traverser un marais au risque de salir la jolie robe qui le couvre. »

*trissimus dux Britonum fundavit præsens collegium anno Domini MCCCCXXIII* : Jean le très illustre duc des Bretons fonda la présente collégiale en 1423.

Ecartons-nous un peu, et regardons au-dessus du bas-relief de l'adoration des mages. « Au bas de la fenêtre, dont les meneaux forment des cœurs, se trouve une petite plateforme qui reliait les deux galeries extérieures du nord et du sud au moyen des deux portes placées derrière les contreforts. Puis viennent trois écussons, aujourd'hui martelés, portant en supériorité les armoiries de la maison de Bretagne. Les autres écussons, figurés plus bas sur les deux tours, présentaient celles, à ce que rapporte le Père Cyrille, de Philippe de Coëtquis, de Jean Prigent, de Guillaume de Ferron et de Jean de Carman, évêques de Léon dans l'intervalle de 1420 à 1514. Elles ont presque complètement disparu sous le marteau. La sculpture est exécutée sur la pierre de kersanton rapportée, qui se détache en noir sur le granit des murailles.

Plus haut, une plate-forme conduit aux deux tours ; la galerie brisée a été restaurée récemment.

Au-dessus des abat-sons de la grande tour se trouve un étage fermé par une galerie composée, sur les quatre faces, de neuf ogives trilobées, partagées par un meneau horizontal. En cet endroit, des gargouilles représentant des animaux fantastiques, qui déversent les eaux pluviales ; une guirlande de feuilles de vigne se déroule au-dessous en un léger feston. (de Coëtlogon). »

**St-Yves,** Avant de passer à la façade du midi, sur votre  
**le riche,** droite, remarquez dans une niche d'un contrefort la  
**le pauvre,** statue de Saint Yves. Elle se trouvait primitivement  
**St-Eloi** dans une chapelle de la paroisse où elle formait le  
 groupe traditionnel avec le riche et le pauvre : le bon  
 pauvre dont il accueille la requête et le mauvais  
 riche qu'il repousse.

• Saint Yves est un saint très vénéré en Bretagne : on trouve sa statue dans la plupart des églises. Il naquit à Tréguier en 1455. Après avoir étudié les lettres, la théologie et le droit pendant quatorze ans, il se fit avocat. Il aimait à défendre la cause des petits et des pauvres devant les tribunaux, et il avait un tel souci de l'honnêteté, qu'on disait de lui : Sanctus Yvo, advocatus et non latro, res miranda populo : Saint Yves était avocat et point voleur, chose inouïe pour le peuple. Il évangélisa les campagnes du Trégor, prêchant toujours la justice et le droit et accomplissant de nombreux miracles.

Il est représenté ici vêtu d'un surplis à larges manches. Il est coiffé d'un bonnet carré recouvert par le capuce d'un camail qu'il porte sur les épaules.

Remarquez l'élégance et la finesse du cul-de-lampe et du dais de cette niche.

Un peu plus à votre droite, sur les contreforts d'angle de la petite tour, on a placé les statues du riche et du pauvre.

Le riche est représenté en beau costume du XVI<sup>e</sup> siècle. Il a l'air hautain et arrogant. Il tient une bourse dans la main.

Le pauvre est d'un réalisme et d'une perfection

d'exécution remarquables. Tête nue, il tient les regards levés au ciel ; il porte un bâton de la main gauche et son chapeau des deux mains ; ses chausses trop larges sont mal assujetties ; son vêtement est troué en plusieurs endroits, particulièrement au coude et à la partie inférieure.

Entre ces deux statues, en retrait, vous voyez celle de Saint Eloi, le patron des forgerons. Il tient sa crosse de la main gauche et bénit de la droite. Sur le socle sont sculptés un fer à cheval et une tenaille.

## II. — LA FAÇADE DU MIDI

La façade du midi est percée de deux portes en accolades, séparées par un trumeau qui porte, dans une niche, la statue d'Allain, évêque de Léon, le consécrateur de l'église en 1419.

Le prélat est représenté la mitre sur la tête, le livret de fondateur dans la main droite, la crosse dans la gauche ; sur l'épaule, un baudrier auquel pendent des coquilles : ce qui indique qu'il avait fait le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle.

Les accolades des deux portes se terminent par des fleurons qui servent de consoles à deux petites statues : ces statues entourent une gracieuse petite représentation de la Vierge portant l'enfant, placée au-dessus de l'évêque.

Les moulures des portes sont ornées de feuilles de vigne et de grappes de raisin. La grande ogive est garnie en dedans de contre-arcatures trilobées dont les pointes se terminent par une feuille de vigne

repliée : à travers cette élégante dentelure on voit grimper capricieusement les restes d'une guirlande de vigne dont la tige sort de la gueule d'un dragon. Les arcatures viennent reposer, de chaque côté, sur cinq colonnettes.

Au-dessus de l'arcade s'élève un fronton ou galbe triangulaire garni d'élégants crochets : il a été récemment restauré ainsi que la galerie qui couronne le toit, et les gracieux clochetons qui s'élèvent au-dessus des contreforts.

Ecartons-nous un peu : nous verrons sur le toit une petite flèche à six pans : elle continue un pilier dans lequel est taillé l'escalier qui conduit du jubé à la galerie supérieure ; à côté est une tour à pignon divisée par des ogives, où il y a place pour des cloches.

Toute cette partie de l'édifice est celle que les sculpteurs se sont plu à orner des ressources admirables de leur art : le porche richement orné de l'évêque Alain, les fenêtres à meneaux flamboyants, les niches sculptées dans les contreforts et de chaque côté des fenêtres, la galerie à ogives trilobées, les gargouilles constituent un merveilleux ensemble de trésors artistiques.

Sur les piédestaux de la façade méridionale, on a placé des statues qui ne leur étaient pas destinées. Elles ont été recueillies pieusement par un recteur du Folgoat qui les a trouvées soit dans des chapelles en ruines, soit enfouies en terre ou abandonnées dans quelque coin, et les a placées sur ces supports pour les sauver de la destruction.

De chaque côté de la fenêtre, à votre gauche, deux

statues de Jésus flagellé : le Christ a les mains liées, la tête couronnée d'épines, le visage douloureux ; une des statues est encore recouverte de peintures : c'était un usage courant pendant le Moyen-Age, de relever de couleurs vives les sculptures en pierre.

Plus à gauche, dans la niche d'un contrefort, Saint François d'Assise, reconnaissable au costume des religieux de son ordre : la robe de bure, le cordon à nœuds, et surtout à la plaie du côté que le sculpteur a naïvement figurée pour rappeler les stigmates. Vous savez que Saint François, étant en extase, eut le privilège insigne de recevoir sur ses mains, sur ses pieds et à son côté, les stigmates des plaies de Notre-Seigneur crucifié.

Marchons vers la droite : à gauche du porche de l'évêque Alain, une statue d'évêque à l'air solennel, bien drapé dans ses vêtements sacerdotaux ; à droite, la Vierge de pitié, tenant sur ses genoux le cadavre de Jésus ; un peu plus loin, un autre évêque.

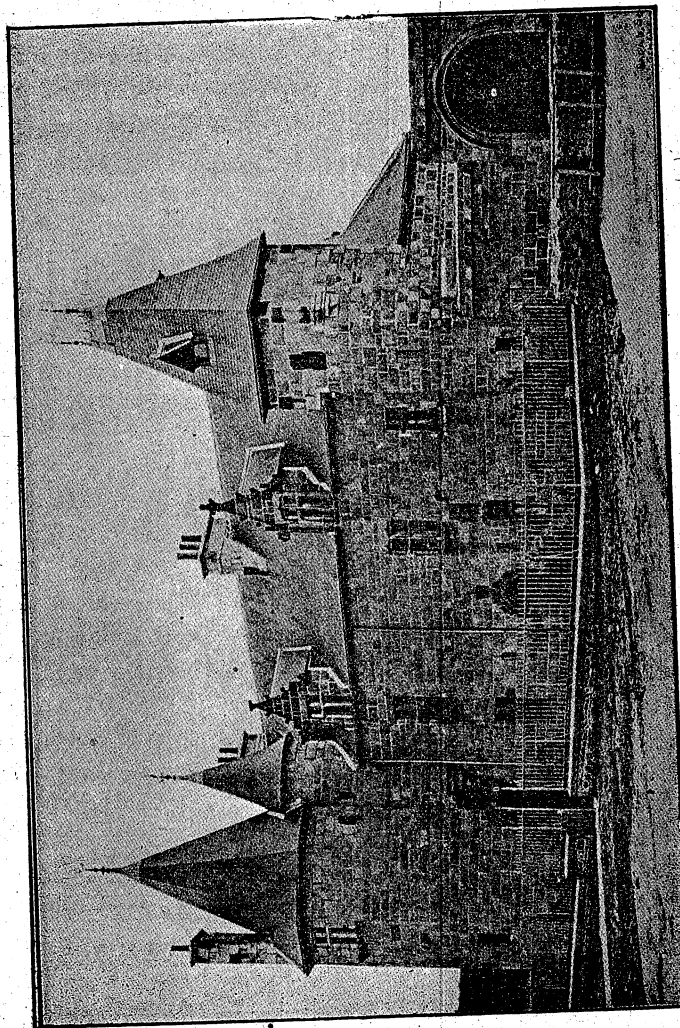
Des deux côtés de la fenêtre la plus proche du porche des Apôtres, vous voyez à droite Sainte Marguerite terrassant le dragon ; à gauche, la Sainte Vierge foulant aux pieds le serpent à buste de femme ; elle tient en main la pomme du paradis terrestre et indique la réalisation de son empire sur le serpent infernal, ainsi qu'il est écrit dans les Saintes Ecritures : *Ipsa conteret caput tuum* (Genèse III, 5) : elle t'écrasera la tête. Généralement le torse et le buste de femme qui figurent le serpent dans les représentations de ce genre sont difformes. Parfois aussi, comme ici, la figure est belle et suppliante ; et peut-

être le sculpteur a-t-il voulu représenter Eve dont la Sainte Vierge est venue réparer la faute.

Cette statue est particulièrement intéressante : les traits en sont fins, et l'exécution de l'ensemble est très soignée. La Vierge est vêtue d'un ample manteau qui la drape élégamment et est retenu par une agrafe ; elle est coiffée à la Médicis, la mode du XVI<sup>e</sup> siècle ; suivant la même mode, le gracieux Enfant Jésus qu'elle porte dans ses bras a un col empesé et des cheveux bouclés.

**La Croix** Avant d'étudier le Porche des Apôtres, arrêtons-nous un instant auprès de la croix qui se trouve en face du porche de l'évêque Alain. Le piédestal hexagonal est celui de la grande croix qui fut jadis élevée aux frais du cardinal de Coëtivy. Cette croix, très belle, au dire des anciens historiens de N.-D. du Folgoat, a disparu et a été remplacée par celle que nous voyons aujourd'hui. Autour du pied de cette croix, on a placé plusieurs statues : l'une d'elle représente une vierge de pitié : la Sainte Vierge tenant sur ses genoux le cadavre de Jésus ; deux autres représentant chacune deux saintes femmes accolées dos à dos : elles faisaient partie d'un ancien calvaire.

La quatrième enfin doit retenir plus longtemps notre attention. Elle représente le cardinal de Coëtivy dans l'attitude de la prière, à genoux sur un coussin orné de glands aux quatre extrémités, les mains jointes, la tête découverte et le chapeau de cardinal renversé sur les épaules. Il est couvert d'un



LE DOYENNÉ

manteau qui lui cache les pieds. Ses manches sont serrées au poignet. Derrière lui est debout un évêque crossé et mitré : M. de Courcy pense que c'est Saint Alain, son patron, évêque de Cornouailles, qui le présente à Notre-Dame. L'expression de la physionomie du cardinal, les ondulations de ses vêtements, les plis du chapeau, attestent l'habileté du sculpteur. Quelques critiques d'art l'attribuent à Michel Colomb, qui est devenu célèbre par l'exécution du tombeau de François II à Nantes.

**Le porche  
des  
Apôtres**

Nous arrivons au porche des Apôtres, l'œuvre la plus splendide du Folgoat, dit Monsieur de Coëtlogon. « La sculpture a voulu y déployer ses merveilleux caprices. Chaque feuille se détache en plein relief et ne tient que par ses extrémités ; la main peut la saisir dans toutes ses parties, et, dans le creux que laisse la guirlande, la tige serpente gracieusement. Là se voient des anges, des dragons, des têtes grimaçantes, des insectes, un limaçon dont on suit la trace sur la feuille. » (de Coëtlogon).

Le porche possède trois moulures à l'extérieur : une vigne serpente dans la première qui est soutenue par deux colonnes dont les chapiteaux sont formés de feuilles entrelacées ; dans la seconde, fort endommagée, circule une guirlande de feuilles de la même plante ; la dernière n'offre aucun ornement. Dans les retombées de la première moulure, on remarque à gauche un vieillard qui caresse sa longue barbe ; à droite, un autre personnage tenant une légende en caractères gothiques. Monsieur de Kerdanet lit : Bu-

toier Veur, et croit que ce sont les noms des architectes qui présidèrent à la construction de ce magnifique portique. Monsieur de Coëtlogon n'est pas de cet avis ; il fait remarquer que de petits traits placés sur certaines lettres semblent indiquer des abréviations et leur donner une autre signification. Monsieur de Courcy lit : *Bn soiez veuz*, abréviation pour *Bien soiez venuz*, c'est-à-dire soyez les bienvenus, salut très accueillant aux pèlerins. Sur la façade formée par le porche des Apôtres et la Chambre du Trésor, on voyait autrefois onze écussons. Au-dessus du porche, cinq placés 1, 2 et 2 portaient en supériorité les armes de Bretagne, et les six autres sur deux lignes 3 et 3, les armoiries de quelques fondateurs. Plusieurs d'entre eux sont décorés d'un encadrement de feuilles de vigne et de trois petits anges dont deux présentent des écussons et le troisième, celui du haut, tient une banderolle.

Pénétrons dans l'intérieur du porche, et contemplons les douze belles statues des apôtres, reconnaissables chacun par son attribut traditionnel ou sa caractéristique. Figés dans une pose hiératique, magnifiquement drapés dans leurs vêtements aux larges plis, ils déroulent une banderolle sur laquelle était peint un article du *Credo*. Les soubassements et les dais de couronnement très ornés et de dessins divers sont des chefs-d'œuvre de sculpture, (Abgrall) du travail le plus fin, le plus léger, le plus exquis (de Kerdanet).

Adossé au trumeau qui sépare les deux portes, Saint Pierre préside le collège apostolique. Il tient

une clef dans la main droite, et, dans la gauche, le livre des Saintes Ecritures. La dimension du socle fait supposer qu'une autre statue, celle du Christ sans doute, devait occuper cette place.

Au-dessus de sa tête, remarquez le dais sculpté avec finesse, et de chaque côté de ce dais, des hermines passantes déroulant une banderole sur laquelle est inscrite la devise : *A ma vie*.

A la voûte, des arcades croisées aux nervures délicates se réunissent par des clefs : l'une porte un écusson aux armes réunies de France et de Bretagne ; l'autre porte un médaillon représentant l'Ordre de la Cordelière, dit Monsieur de Kerdanet. D'après lui, la Duchesse Anne, à qui nous devons cet admirable portique, avait institué cet ordre en l'honneur des cordes dont Notre-Seigneur avait été lié dans sa passion. Elle le donna aux principales dames de la cour, « les admonestant, dit un historien, de vivre chastement, et d'avoir toujours en mémoire les cordes et les liens de Jésus-Christ. »

D'après Monsieur de Coëtlogon, ce deuxième écusson, le plus rapproché du fond du portique, paraît, quoique fort endommagé, avoir porté les armoiries mi-partie de Bretagne et de Navarre, celles de Jean IV et de Jeanne sa femme, fille de Charles I<sup>er</sup>, roi de Navarre. Jean V, à qui il attribue la construction du portique, aurait probablement fait poser ces armoiries, pour rappeler qu'il accomplissait les recommandations paternelles au sujet de cette chapelle.

Cette opinion va à l'encontre de la tradition, qui attribue la construction de ce porche à la reine Anne.



Monsieur de Courcy, et, à sa suite, Monsieur de Coëtlogon, veulent voir dans cet écusson la preuve que Jean V, époux de Jeanne de France, fille de Charles V en serait l'auteur. En effet, disent-ils, dans l'écu, mi-partie les armes de France sont placées à sénestre, côté toujours réservé aux femmes, et ces armes se composent de fleurs de lis sans nombre, tandis que, au temps de la reine Anne, les fleurs de lys étaient depuis longtemps réduites à trois dans l'écu de France.

Nous ne pensons pas que cet argument suffise pour écarter la tradition. A supposer même qu'il soit évident que l'écusson porte les armes de Jean IV ou de Jean V, ne pourrait-on pas supposer que la reine Anne les eût fait mettre là, pour commémorer le souvenir du premier fondateur ?

Ce qui nous porte à accepter leur opinion, malgré la tradition, c'est que, à l'époque de la Renaissance, qui est l'époque de la reine Anne, on manifestait une vive répugnance pour l'architecture ogivale : toute pierre qui ne se rattachait pas à l'architecture païenne était méprisée ; ce porche est d'un style gothique trop pur pour avoir été construit à cette date.

Mais ne nous attardons pas davantage ; notre but n'est pas d'établir ici une discussion scientifique ; il est plus modeste ; nous voulons seulement aider le pèlerin et le visiteur à mieux remarquer les beautés de cet église.

Ne pénétrons pas dans l'église ; nous le ferons tout-à-l'heure. Avant de quitter le porche des Apôtres approchons-nous des portes intérieures. « Sur la

moulure à droite sont comme jetées avec une grâce infinie de larges feuilles de vigne, sous lesquelles on peut facilement introduire la main ; on les dirait collées à la moulure par leurs légères extrémités, tandis qu'elles font corps avec elle.

« Toutes ces sculptures si profondément refouillées, sont taillées dans le granit dur de kersanton ; et nous remarquerons, à ce sujet, que le Folgoat est le plus ancien monument du pays où nous trouvons l'emploi de cette belle pierre. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les parties sculptées de nos édifices, et souvent les murs eux-mêmes, sont en tuffeau ou en pierre de Caen ; au XIV<sup>e</sup> siècle, en granit d'une nuance jaunâtre ; et avec le XV<sup>e</sup> siècle commence l'usage du kersanton <sup>(1)</sup> appliqué à l'ornementation seulement, le granit à grain grossier ayant continué à être mis en œuvre pour les parties moins délicates de nos constructions, concurremment avec le moëllon. »

Dans la rainure gauche du portique circule une vigne entière avec ses branches, ses feuilles et ses fruits. « Avec la familiarité hardie des artistes de l'époque, le sculpteur s'est amusé à faire sortir le cep de la vigne du corps d'un gros petit chanoine qu'on y aperçoit dans une posture douloureuse bien que naturelle. » (de Kerdanet).

Les deux portes sont séparées par une colonne ciselée, dans l'épaisseur de laquelle on a creusé un bénitier en forme de corbeille à fruits. Ces portes ont aussi leur genre de beauté ; ce sont des moulures

(1) La pierre de kersanton est une roche à grain fin, de couleur gris violet foncé.

à petites vignes avec leurs feuilles, leurs bouquets et leurs grappes, sur lesquelles on voit circuler des limaçons et autres insectes assez friands de raisins.

« Le porche des apôtres est de toute beauté. La légende l'attribue au bon Dieu lui-même qui se serait un jour présenté sous la figure d'un simple ouvrier, et qui aurait disparu une fois son prodigieux ouvrage terminé. » (Chanoine Abgrall).

En dehors du porche, à droite, au-dessous d'un contrefort servant de piédestal, on voit la statue de Jean V, le fondateur de la collégiale. Jean V est couvert de son armure ; il porte la couronne ducal sur la tête, un sceptre dans la main droite, son livre de fondateur dans la gauche. Il est revêtu d'un manteau fleurdelisé, soit comme gendre de Charles VI, soit en sa qualité de pair de France.

A droite du porche, à portée de la main, se trouve la statue de Saint Christophe. Pour faire pénitence, Saint Christophe s'était établi sur le bord d'une rivière, à un endroit guéable, et s'offrait à porter sur ses épaules tous les voyageurs pour les faire passer d'une rive à l'autre. Un soir d'orage la rivière roulait des eaux tumultueuses quand un enfant se présenta et demanda à passer. Saint Christophe insista en vain pour le retenir dans sa cabane jusqu'au lendemain. L'enfant ne pouvait pas attendre. Le saint, conformément à son vœu, le prit donc sur ses épaules robustes. Comme il se sentait fléchir sous un poids insolite au milieu de la rivière, Christophe s'écria : mais qui donc es-tu, enfant, toi qui pèses si lourd ? L'enfant répondit : Tu portes celui qui porte le monde,

et disparut. C'était le Seigneur qui avait voulu éprouver la charité de Christophe. Ce nom qui signifie Porte-Christ, lui fut donné alors.

Le saint est représenté ici la robe retroussée, les jambes nues dans la position de marche, un bâton à la main, l'enfant-Dieu sur ses épaules. Il marche dans la rivière, naïvement figurée par de gros traits sinueux, sculptés à même le socle : le sculpteur, préoccupé du détail, s'est même attardé à y placer quelques poissons.

Plus à notre droite, une vierge porte l'enfant Jésus. Au socle, une inscription semble signifier : Olivier du Chastel, le nom du donateur, sans doute.

A l'extrémité de la chapelle de croix, une belle rosace imite celle du maître-autel que nous verrons tout-à-l'heure. Elle a été rétablie depuis trente ans. Elle existait autrefois ; puis les nervures et les moulures s'étaient rompues à l'époque de la décadence du Folgoat et on l'avait remplacé par un grossier maçonnerie. L'Administration des Beaux-Arts l'a fait reconstruire, d'après un dessin de M. le Chanoine Abgrall.

Ici comme par toute l'église, subsistent les encadrements en accolade des anciens blasons martelés pendant la révolution.

Remarquez à votre gauche la corniche de feuilles de vigne au-dessus de laquelle dix hermines passantes s'échappent des anneaux d'une banderole. Les armes de Carman étaient placées en creux dans deux écussons en ogive à droite et à gauche. On retrouve encore, au bas de l'ogive, un ange soutenant un agneau.

## IV. — LA FAÇADE EST

Nous arrivons à l'abside droite qui se développe à l'Est. Cette partie de l'église est celle qui a le moins souffert du temps et des démolisseurs. Remarquez les contreforts saillants, ornés de lancettes ciselées ; la galerie de quatrefeuilles séparées par un meneau ; les bouquets de feuilles de mauve et de choux frisés placés sous cette galerie ; les gargouilles qui s'élancent à côté des contreforts, et qui représentent un lion, un loup et des figures grotesques de moines recouvertes de l'aumusse ; les moines accroupis et à longue barbe qui soutiennent les arcatures figurées au-dessous de la corniche : ils représentent sans doute, les traits caricaturés de personnes de l'époque que la verve satirique des sculpteurs s'est exercée à reproduire ; les deux fenêtres en ogive, grandes, espacées, appelées l'une la fenêtre de Coëtivy, l'autre celle des du Chastel ; la magnifique rosace à plein cintre, toute découpée en cerceaux, en trèfles, en étoiles, qui passe pour le travail le plus délicat en ce genre que possède la Bretagne (on n'en trouve de semblables qu'à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et à Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé) ; enfin une autre fenêtre en ogive.

Sous la rosace, un vaste bassin en pierre reçoit l'eau de la fontaine miraculeuse qui jaillit sous le maître-autel et dans laquelle Salaün se baignait. Il est surmonté d'une arcade élégante, ornée de guirlandes de feuilles, de chardons et de crochets et supportée par huit colonnettes. Cette arcade encadre une ravissante statue

représentant la Sainte Vierge assise et tenant l'enfant Jésus (qui a été brisé). La Sainte Vierge est élégamment drapée ; l'expression de son visage est douce et tranquille. Elle fait contraste avec celle du Père éternel que l'on voit sur le support de pierre, les traits fortement tracés, l'œil sévère, le front ridé, la barbe, les cheveux et les vêtements épars. M. de Kerdanet pense que le sculpteur a voulu représenter le Seigneur accordant à son peuple qui murmure la source qu'il réclame.

Monsieur de Coëtlogon n'admet pas cette interprétation : il ne lui semble pas rationnel que l'artiste ait voulu donner le Tout-Puissant pour marchepied à la Sainte Vierge. Pour lui, cette figurine quelque peu grimaçante, à la barbe et aux cheveux longs et natés, n'est qu'une de ces mille fantaisies dont les sculpteurs formaient leurs cariatides.

A côté de la fontaine, à gauche s'ouvre une porte dérobée qui, par dessous un petit autel, donne entrée dans l'église. Son ogive est garnie de crochets ; une feuille de vigne et une levrette la soutiennent. On arrive au seuil par quatre marches taillées dans une seule pierre.

## V. — LA FAÇADE NORD

Nous arrivons au côté nord de l'église, beaucoup plus simple, moins orné, parce qu'il est moins en vue. Jetez un coup d'œil en passant aux vigoureux contreforts, aux sept arcs-boutants surmontés de leurs flèches légères, aux sept fenêtres en ogives et à la

fenêtre ovale qui percent le mur. Arrêtez-vous un instant devant la petite porte : elle est ornée d'une arcature ogivale que soutiennent deux anges. Elle était autrefois surmontée de l'écusson de la Maison de Penmarch et flanquée de deux statues. L'écusson et les statues ont été brisées pendant la révolution ; les niches seules subsistent.

Sur la corniche qui n'a rien de remarquable régnait une galerie qui a été détruite en 1708, lors de l'incendie qui ravagea la nef et les ailes latérales.

---

## L'Intérieur de l'Eglise

---

Entrons maintenant dans l'église. Arrêtons-nous sur le seuil et contemplons le magnifique ensemble artistique et lumineux que constituent la rosace et le jubé. Surtout si le soleil du matin ou du soir projette ses rayons sur la verrière aux multiples couleurs, le coup d'œil est féérique. A tout moment, cette lumière multicolore, contrastant avec l'obscurité de l'église, fait mieux ressortir la dentelle de pierre que sont le jubé et la rosace.

L'église a la forme d'une équerre. Elle a trois nefs séparées par de robustes piliers dont les chapiteaux sont ornés de choux frisés et de vigne en pierres de Kersanton.

Les larges piliers qui soutiennent les masses des deux tours forment des deux côtés de l'église deux petites chapelles : celle du Nord (à notre gauche en entrant) n'a rien de remarquable, si ce n'est la différence de style de ses ogives ; là est l'escalier qui conduit au clocher et aux galeries. On reconnaît sur le granit des piliers les traces du feu qui fut très violent dans cette partie de l'église.

La chapelle du Sud (à notre droite en entrant) est l'ancienne chapelle de Kersao qui sert de fonts baptismaux.

« Dans cet espace réservé, entre deux colonnes fleuries qui supportent une grande arcade, est posé contre un mur un charmant petit autel, exécuté en pierres de Kersanton et partagé par quatre ogives. Cet autel a conservé un rétable fort élégant. Au-dessus de l'arcade, on suit avec difficulté les lignes d'une assez mauvaise peinture à fresque, représentant dans le haut l'histoire de Salaün. On le voit d'un côté se balançant sur la branche d'un arbre, et de sa bouche sort une légende avec ces mots : Ave Maria, Salaün a debrez bara : Ave Maria, Salaün mangeait du pain. De l'autre côté, il est assis sur un billot et prend du pain dans un coffre ouvert : la légende est répétée. Salaün est vêtu d'une espèce de robe semblable à celle que nous voyons porter à quelques malheureux privés de raison, et que nos cultivateurs appellent innocents. Au milieu, un prêtre prononce ces paroles empruntées à la légende de dom Jean de Langoueznou : *Nihil addiscere potuit præter hæc duo verba : Ave Maria, quæ pius duplicabat triplicabat* : il ne savait que ces deux mots : Ave Maria, qu'il répétait sans cesse. Le prêtre présente à un pèlerin un livre racontant l'histoire miraculeuse du bienheureux Salaün. Dans le lointain, on aperçoit le château et la ville de Lesneven. Au bas de cette composition, Pierre II, duc de Bretagne, à genoux sur un coussin, la couronne ducale posée devant lui, armé de toutes pièces et couvert d'un manteau

d'hermine, est en oraison en face de la duchesse Françoise d'Amboise, sa femme, représentée sous l'habit de religieuse Carmélite qu'elle revêtait en 1467. » (de Coëtlogon).

Cette peinture, bien endommagée par l'humidité, est de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; elle est signée M. Floh P. Elle a été restaurée en 1660.

### Le Jubé

Approchons-nous du jubé : il divise en deux parties la nef centrale : la partie supérieure était réservée aux chanoines de la collégiale ; le peuple se tenait dans la partie inférieure et dans les bas-côtés.

Ce jubé est une merveille de légèreté et d'élégance : c'est une tribune appuyée sur le mur du chœur par derrière ; par devant, elle repose sur trois arcades que soutiennent quatre colonnes minces et légères ; sur les fûts des colonnes sont finement découpés de petites chapelles, des niches, des bénitiers. Les chapiteaux en sont ornés d'insectes, d'animaux, de fleurs, de guirlandes, de vignes, et proclament la richesse d'imagination du sculpteur et l'habileté de son art. Les sommets des colonnes s'évasent et s'épanouissent dans tous les sens. Pour couronner le monument, une belle galerie à étoiles, en dentelle à jour, merveille de légèreté et de finesse. On dirait que la pierre a été découpée comme du carton ou pétrie comme de la cire molle.

Chacune des arcades est surmontée d'une longue ogive qui s'élance au haut de la galerie et qui se termine là par un bouquet : ces bouquets servaient

autrefois de base à trois statues du Christ en croix, de la Sainte Vierge et de son disciple Saint Jean.

Ce jubé dépasse beaucoup en grâce et en fini d'exécution les célèbres jubés de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, de la Madeleine de Troyes et de Sainte-Cécile d'Albi.

Sous le jubé se trouvent deux autels minuscules de chaque côté de la porte du chœur. Le plus petit, à droite, est une dédicace faite par les maçons en achevant leurs travaux. Ils y avaient gravé dans trois compartiments entourés de bordures et de guirlandes du travail le plus délicat les instruments de leur profession : une règle, un marteau, une équerre, un fil à plomb, un compas, une truelle, un ciseau, un niveau, et ils avaient sollicité les prières des pèlerins en y inscrivant ces paroles : « Vous qui icy venez, priez Dieu pour les trépassés. »

Au-dessus de ces autels, deux fenêtres flamboyantes à jour d'une extraordinaire légèreté.

A droite du jubé, statue rapportée du Christ flagellé.

Avant de franchir la porte du chœur, jetons un coup d'œil en passant sur la chaire en bois sculpté, moderne, sur laquelle sont représentés divers épisodes de la vie de Salaün.

Dans le chœur, à gauche, un ex-voto rappelle la reconnaissance des pèlerins bretons de Lourdes. Une rame de wagons se détacha de la locomotive sur une forte pente en Vendée et roula sans direction à une vitesse vertigineuse. La Sainte Vierge protégea ses pèlerins : il n'y eût pas d'accident, et tous vinrent en procession remercier Notre-Dame au Folgoat.

**Les Autels** Nous allons maintenant passer en revue les cinq autels qui sont placés le long de l'abside droite de l'église. Commençons par notre gauche.

Le premier autel est celui du Rosaire. Taillé dans la pierre fine de Kersanton, il offre en façade huit arcatures subdivisées chacune en deux autres secondaires et séparées entre elles par de petits piliers carrés qui se terminent en clochetons. Une guirlande feuillagée, refouillée dans la pierre qui forme table les surmonte. Cet autel a trois mètres de long sur un de large.

Le maître-autel est composé exactement sur le même modèle, mais il est plus fini. Il mesure quatre mètres de long et est orné de guirlandes de vigne avec quatorze petites arcades. Au milieu du feuillage, une hermine passante avec la devise : *A ma vie*. Des oiseaux égrenent le raisin, et chaque feuille se détache artistiquement de la tige à moitié cachée dans l'ombre.

Près du maître-autel, du côté de l'épître, à notre droite, une superbe niche destinée à recevoir les burettes qui servent pour la messe. Le trésor du Folgoat en possédait de très riches : elles ont été enlevées pendant la Révolution et transportées à la Monnaie à Nantes en 1791, avec toutes les autres richesses du Folgoat.

Le troisième autel est en bois ; il revêt un autel en pierre que l'on trouvait trop simple et que l'on a ainsi pauvrement recouvert. Mais cet autel en bois ne cadre pas du tout avec le reste de l'église et n'est pas digne du Folgoat. Nous espérons que la généro-

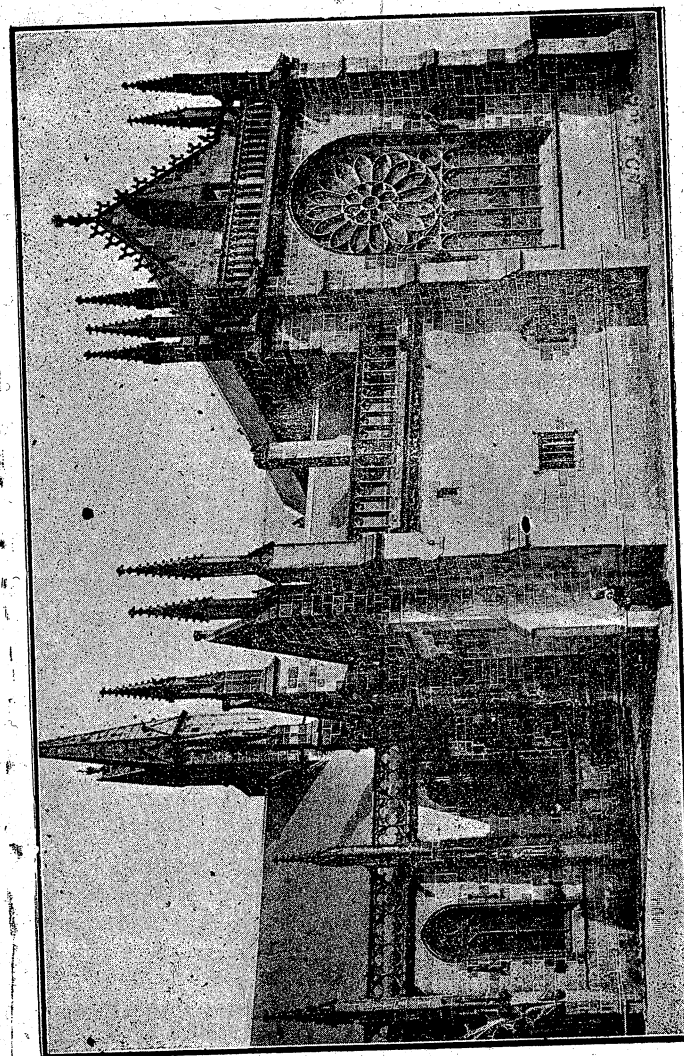
sité des pèlerins et des visiteurs permettra un jour d'offrir à Notre-Dame du Folgoat un autel moins indigne d'elle et de sa magnifique église.

Au-dessus de cet autel trône la Vierge couronnée portant l'Enfant Jésus, en granit de Kersanton. Chaque année, le 8 Septembre, on la porte en procession, et, pendant toute la journée les fidèles viennent baiser les pieds de la reine du Ciel.

Cette représentation de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus est l'objet d'une particulière vénération chez les Bretons ; on la retrouve quatre fois au Folgoat. Les Bretons sont encore de ceux qui se font un titre de gloire de leurs familles nombreuses. Il est donc tout naturel qu'ils sollicitent la protection de la Mère toute puissante de Dieu, qui, comme les mères bretonnes, a connu les angoisses et les responsabilités de la maternité.

De tous temps Marie, mère de Dieu, a été spécialement l'objet de la dévotion du Folgoat : la reine Anne vint lui demander autrefois de lui accorder des enfants de Louis XII ; et c'est après s'être vouée à Notre-Dame du Folgoat qu'Anne d'Autriche mit au monde celui que, vu les circonstances, on appela Dieudonné, et qui fut plus tard Louis XIV.

Le quatrième autel est l'autel des anges. Il est entouré d'une vigne élégante. Les bas-reliefs ont dix-huit niches dont deux sont unies, et qui sont séparées l'une de l'autre par des piliers triangulaires terminés en clochetons et ornés à leurs chapiteaux d'animaux rampants. Seize niches portent de petites statues d'anges, aux traits assez agréables, mais aux



LE TRANSEPT

cheveux ébouriffés selon la mode de l'époque, Huit anges portent des écussons et huit autres des légendes sur lesquelles il semble que rien n'ait jamais été écrit.

Cet autel a trois mètres cinquante de long sur un mètre 18 centimètres de large.

Le dernier autel est celui du cardinal de Coëtivy. Il est plus simple que les autres, moins ornementé, mais combien élégant et fini ! La table repose sur trois colonnes en avant et deux sur les côtés : elles sont surmontées de gracieuses arcatures trilobées à feston, portant des feuilles à leur pointe. Cet autel a 2 m. 40 de long et 0 m. 90 de large.

**Les vitraux** Tous les anciens vitraux de l'église du Folgoat, qui étaient très riches, ont été détruits par l'incendie de 1708 ou par la haine révolutionnaire. Les vitraux modernes sont dus à l'artiste verrier Hirsh qui les fit tous entre 1860 et 1868, à la demande de Monsieur le recteur La Haye, sauf le vitrail qui se trouve à la fenêtre de la chapelle de croix et qui représente le couronnement : il est de 1889. Les autres vitraux représentent :

Au dessus de l'autel du Rosaire, la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus et remettant le scapulaire à Saint Simon Stock ; en pendant, Sainte Thérèse, à genoux, les mains jointes. En bas du vitrail les armes de Pie IX et de Monseigneur Sergent. Au-dessus du maître-autel, la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus et remettant le rosaire à Saint Dominique ; en pendant, Sainte Catherine de Sienne



tenant la palme du martyre ; près de Saint Dominique, Saint Vincent Ferrier qui a évangélisé la Bretagne et passé par Lesneven et très probablement par le Folgoat dont l'église se construisait alors (La Haye) ; Salaün se balançant sur son arbre. Tout autour du grand vitrail, des médaillons représentent les quinze mystères du Rosaire ; dans les découpures de la rosace, les litanies de la Sainte Vierge ; au-dessus les armes de Mgr Sergent. Au-dessus de l'autel des Anges, Pie IX, entouré de cardinaux et d'évêques et proclamant le dogme de l'Immaculée Conception.

Au-dessus de l'autel du cardinal de Coëtivy, la Sainte Vierge apparaissant à Salaün qui se balance sur son arbre ; tout autour, dans des médaillons, des scènes de la vie de Salaün.

Salaün à l'école. — Salaün mendiant son pain, pendant que des enfants tirent sur les basques de son vêtement ; — Salaün plongeant son pain dans l'eau ; — Salaün se balançant sur son arbre ; — Salaün se baignant dans la fontaine ; — les voisins de Salaün le trouvent mort au pied de son arbre ; — L'abbé de Landévennec, dom Jean de Langoueznou, vient voir la tombe fleurdéliée ; — L'évêque de Léon pose la première pierre de la chapelle ; — Anne de Bretagne et ses dames de compagnie à genoux devant l'autel de la Sainte Vierge.

Le tympan de la fenêtre est illustré par 26 écussons ou armoiries des familles de Bretagne dont les ancêtres comptent parmi les bienfaiteurs de l'église. <sup>(1)</sup>

(1) Pour la lecture des écussons, voir l'appendice.

Dans le vitrail du couronnement, Monsieur Hirsh a reproduit le portrait de personnages qui assistèrent au couronnement de N.-D. du Folgoat en 1888 ; le cardinal Place, archevêque de Rennes, pose solennellement la couronne sur la tête de la Sainte Vierge ; en face de lui, Monseigneur Lamarche, évêque de Quimper, se tient les mains jointes ; autour d'eux sont réunis, avec de nombreux chanoines, prêtres et fidèles : Monseigneur Laouénan, archevêque de Pondichéry ; Monseigneur Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère ; Monseigneur Bougaud, évêque de Laval ; Monseigneur Bétel, évêque de Vannes ; Monseigneur Trégaro, évêque de Séez.

Les vitraux des fenêtres de l'église représentent les 14 stations du chemin de croix. Dans la petite fenêtre ovale qui surmonte la première fenêtre du côté nord de l'église, la mort de Saint Joseph, assisté de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge.

Enfin le vitrail de la façade occidentale représente : le cardinal de Coëtivy, la reine Anne, le duc Jean V, l'évêque Alain de la Rue.

Pour achever notre visite, il nous reste à voir auprès de la sacristie, la statue de Sainte Catherine, la couronne ducal sur la tête, tenant une épée de la main droite et la roue du supplice dans la main gauche ; sur le socle, on lit le nom : Droniou, du sculpteur probablement, ou peut-être du donateur, Droniou, trésorier général de Bretagne, d'après de Kerdanet ; puis la très gracieuse statue de Sainte Marguerite surmontant le dragon qui l'a dévorée.

« Cette statue, dit M. de Kerdanet dans sa nou-

velle édition du Folgoat, est un admirable morceau de sculpture, où une vierge faible et timide, mais armée de la foi, armée de la prière, retient sous ses pieds un énorme dragon qui, saisi par une puissance qu'il ne comprend pas, veut à tout prix s'en affranchir et s'épuise en efforts superflus. Il se retire d'abord sur lui-même, se resserre, se contracte, et puis il s'enfle et s'irrite, et semble refouler son venin ou son sang vers sa tête, qui se gonfle alors à vue d'œil, et forme la figure la plus horrible qu'on puisse imaginer. Voyez chacun de ses traits, cette queue nouée et tortillée, comme celle d'un lion en fureur ; cette crinière hérissée, ces ailes ouvertes, ces oreilles aplaties, cette tête immense, ces jambes accroupies, ces griffes rampantes, ces yeux saillants, étincelants, ce front semé de rides, retombant pesamment sur le museau, et sillonnant, en cet endroit, une entaille profonde et hideuse ; et tout le monstre s'affaissant sous le poids, et pouvant à peine ouvrir la gueule pour respirer. Il l'ouvre cependant et laisse apercevoir seize défenses irritées, furieuses, menaçantes comme celles du tigre ou de l'hyène... Quel tableau ! Que de paix, de douceur et d'humilité d'une part, et, de l'autre, que de rage, d'orgueil et d'humiliation. »

A l'air un peu mondain et à la pose de Sainte Catherine et de Sainte Marguerite, Monsieur de Coëtlogon pense que ces statues pourraient bien être celles de nobles dames de l'époque.

Plus loin, à l'angle du bas-côté, une statue mal « débadigeonnée » à laquelle Monsieur Abgrall

trouve un faux air de Saint Jean l'Évangéliste, peut-être celui qui se trouvait autrefois sur le jubé.

Enfin, au-dessus de la sacristie, un tableau moderne représente les grandes dames de Bretagne, en costume de l'époque, venant s'agenouiller sur la tombe fleurdélisée.

## Le doyenné

---

Le premier doyen, dom Jean de Kergoal fit élever les bâtiments du doyenné et l'hôtel des pèlerins, appelé l'hôtel de la reine Anne depuis son passage en 1505. Cet hôtel sert aujourd'hui de presbytère. Au temps de la collégiale, il était exempt de toutes impositions, parce que les doyens devaient y tenir une hôtellerie pour y recevoir, nourrir et loger les pèlerins. « Elle se compose d'un corps-de-logis dont les fenêtres du premier étage sont en accolade et à croisées de pierre. Celles du comble, surmontées d'un fronton aigu garni de crochets ou bouquets de feuillage, ont des monstres sculptés sur les impostes. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont simplement garnies de meneaux. L'archivolte de la porte principale est garnie de crochets; la fenêtre de droite est surmontée des armes de Kergoal : d'azur à une main gantée d'argent mouvant du côté senestre, et supportant un épervier aussi d'argent. Ce bâtiment est flanqué, à gauche, d'une tour hexagonale unie à une tourelle ronde en cul-de-lampe ; à droite d'une tourelle carrée de construction récente, contrastant assez

fortement avec l'élégance du reste. Dans la tourelle de gauche se trouve un très bel escalier en spirale, en belles pierres de taille, qui conduit à une chambre ronde. Suivant le Père Cyrille, tous les ducs de Bretagne depuis Jean IV ont honoré ces lieux de leur présence ; mais les voyages de Jean V et d'Anne au Folgoat sont les mieux constatés. (De Courcy : description de l'église collégiale du Folgoat 1863).



# INDULGENCES

---

## I. Plénières

*Conditions* : 1° Faire une visite à l'église du Folgoat et y prier aux intentions du Souverain Pontife. — 2° Se confesser et communier. Il n'est pas nécessaire de faire la sainte communion au Folgoat même.

1° Indulgence plénière accordée pour la visite des sept basiliques de Rome.

On peut la gagner presque tous les jours, mais spécialement :

Aux fêtes de N.-S. ;

Aux fêtes de la Sainte-Vierge ;

Aux fêtes des apôtres et des évangélistes ;

Les premiers dimanches du mois ; tous les samedis de chaque semaine ; tous les jours du Carême ; tous les jours de l'Octave de Pâques et de la Pentecôte.

Aux fêtes de la Trinité, du Saint-Sacrement, de la Toussaint, des Morts, de Noël avec ses fêtes, de la Circumcision, de l'Epiphanie.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. La messe du lundi pour les morts est privilégiée.

2° Les indulgences de la portioncule, qui peuvent se gagner depuis la veille du 2 août à midi jusqu'à minuit ce jour-là, ou au jour indiqué par l'autorité ecclésiastique.

## II. Indulgences plénières spéciales au Folgoat

Pour les stations des cinq dimanches de mai, et le premier dimanche de juin, quand mai n'a que quatre dimanches — indulgence plénière accordée à perpétuité par le pape Pie IX, aux mêmes conditions que précédemment.

N. B. Les personnes qui font les stations fixées par la coutume et dans l'Eglise, et devant les fontaines et calvaires doivent, pour gagner l'indulgence, se confesser, communier et prier aux intentions du Souverain Pontife.

L'indulgence plénière peut se gagner l'un quelconque de ces cinq dimanches, au choix du pèlerin.

## III. Partielles

*Conditions* : Faire une visite à l'église et y réciter quelques prières.

*Aux fêtes suivantes* de la Sainte-Vierge.

Annonciation : 100 jours, indulgence accordée par Sixte IV — et 7 ans et 7 quarantaines indulgence accordée par Jules III.

Assomption : 100 j., ind. accord. par Sixte IV et 100 j., ind. accord. par Léon X.

Nativité : 100 j., ind. accord. par Sixte IV et 7 ans et 7 quarant., ind. accord. par Jules III.

Immaculée-Conception : 100 j., ind. accord. par Innocent VIII.

Chaque dimanche de mai : 100 j. indulg. accord. par Pie IX.

*A diverses autres fêtes :*

Mardi de Pâques : 100 j. indulg. accord. par Innocent VIII — et 100 j. indulg. accord. par Léon X.

Mardi de la Pentecôte : 100 j., indulg. accord. par Innocent VIII.

Mercredi avant la fête du St-Sacrement : 100 j. indulg. accord. par Léon X.

1<sup>er</sup> dim. d'août : 100 j. indulg. accord. par Sixte IV, et 100 j. indulg. accord. par Léon X.

Dimanche avant la Toussaint : 100 j. indulg. accord. par Innocent VIII.

Toussaint : 100 j. indulg. accord. par Sixte IV.

## ARMOIRIES DU FOLGOAT<sup>(1)</sup>

a) Armoiries sur Verre

### Vitrail de l'Autel de Coativy

- 1<sup>o</sup> Bretagne.
- 2<sup>o</sup> Mi-parti Bretagne France (Jean V).
- 3<sup>o</sup> Le Gouzillou de Kernaon (d'or fascé d'azur, accompagné de trois merlettes d'azur, membrées et becquées de gueules).
- 4<sup>o</sup> Rivoalen de Mezléan (d'argent au chevron de gueules, cantonné de 3 quintefeUILLES de gueules).
- 5<sup>o</sup> De gueules à la bande d'or. (Il doit y avoir une erreur. Devrait être d'azur parti de gueules à la bande d'or, qui sont les armes de Sourdis, un des fondateurs de l'église du Folgoat).
- 6<sup>o</sup> Léon (d'or au lion morné de sable).
- 7<sup>o</sup> Goulaine (mi-parti Angleterre et France. Angleterre : de gueules à trois léopards ; France : azur à une fleur de lys et demie d'or).
- 8<sup>o</sup> Rohan (de gueules à neuf mâcles d'or accolées et aboutées 3, 3, 3. Devise : A plus).
- 9<sup>o</sup> Penhoët (d'or à une fasce de gueules). « Antiquité des Penhoët ».
- 10<sup>o</sup> Beaumanoir (d'azur à dix ou onze billettes d'argent. Devise : J'aime qui m'aime).
- 11<sup>o</sup> De la Forest (d'argent au chef de sable).
- 12<sup>o</sup> Du Châtel du Juch (mi-parti fascé d'or et de gueules, six pièces (du Châtel) et d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules (du Juch). Devise des du Chatel : « Da vat a teuy » ou « Mar car Doué, Vaillance du Châtel ». Marie du Juch est la fondatrice de la Communauté des Anges à Landéda).

(1) Monsieur le Dr Odey, membre de la Société d'Archéologie du Finistère a eu l'obligeance de nous communiquer cette explication des armoiries du Folgoat. Nous l'en remercions bien cordialement.

- 13° Huon ? (d'argent à deux fasces d'azur).
- 14° Monseigneur du Louët (fascé de vair et de gueules).
- 15° Marc'hec de Guicquelleau. — Kergournadec'h.
  - a) Marc'hec (d'azur à trois quintefeuilles d'or, 2 et 1).
  - b) Kergournadec'h (échiqueté d'or et de gueules six pièces)  
Devise : « En Diex est » et « Chevalerie des Kergournadec'h ».
- 16° Carman (d'or au lion d'azur), Devise : « Dieu avant Kermavan » ; « Richesse des Carman ».
- 17° Rostrenen (de Bretagne à deux faces de gueules). Devise : « Oultre ».
- 18° Poulpry de Trébodennic (d'argent au massacre de cerf de gueules, posé de front).
- 19° Coëtjunval (Jean Le Baillifoc), le chevalier de Notre-Dame (d'azur à deux étoiles d'or couronnées de même).
- 20° Barbier de Lescoat (d'argent à deux fasces de sable. Devise : « Sur ma vie ».
- 21° Monseigneur de Coëtquis (1422) (d'argent au sautoir de gueules, cantonné de trois roses et d'un anneau de gueules en chef).
- 22° Monseigneur de Longueil (1483) d'azur à trois roses d'argent au chef d'or à trois roses de gueules).
- 23° Monseigneur Ferron (1445) (d'azur semé de billettes d'argent, brodé d'hermines).
- 24° Monseigneur de Neuville (1562) (de gueules au chevron d'or cantonné de croisettes d'argent).

## Vitrail entre les deux Tours

dit « *Vitrail ar Poulpry* »

On y retrouve :

De Neuville, Coëtquis, de Gouzillon, Barbier de Lescoat, Riwoalen de Mezléan, Guicquelleau, Kergournadec'h, du Louët, Beaumanoir, Goulaine, Léon, Penhoat, Poulpry, Carman, Châtel-du-Juch, Rohan.

Puis :

- 1° Penmarch. Kermenguy.
  - a) Penmarch (de gueules à la tête de cheval d'argent, bridée d'or, le cou et les crins aussi d'argent. Devise : « Beprest », en tout temps.
  - b) Kermenguy (losangé d'argent et de sable à une fasce de gueules, chargée d'un croissant d'argent. Devise : « Tout pour le mieux ».
- 2° Coëtivy (fascé d'or et de sable, 6 pièces). Devise : « Prestoé », il était temps.

- 3° Mi-parti d'argent fascé ondé d'azur et Châtel. Plusieurs familles du Léon portaient fascé ondé d'argent et d'azur, entre autres les Kergadiou, seigneurs du dit lieu de Porspoder, et les Autret, seigneurs de Kerguiabo, et de Kerazan en Larret.
- 4° Fascé de gueules et d'argent six pièces. Les Poncelin du dit lieu en Plouzané ? ?  
Le peintre verrier a dû, là encore, commettre une erreur ; sable et argent serait Kergrouader.

## b) Armoiries Sculptées

A l'intérieur de l'église sous la voûte, sous la voûte sombre, on trouve les armoiries de Navarre et des comtes de Dreux.

Ecartelé 1 et 4 Navarre et 2 et 3 Dreux.

- a) Navarre : de gueules à une escarboucle accolée et pommée d'or ; à la double chaîne posée en sautoir ; fasce-pal de même.
- b) Dreux : semé de France d'un bâton péri en bande componné d'argent. Au porche des Apôtres, 2 autres écussons sculptés.
- 1° Mi-parti Bretagne et France, Jean V, époux de Jeanne de France.
- 2° Mi-parti Bretagne et Navarre, Jean IV, époux de Jeanne de Navarre.

## Presbytère

- 1° Sur la façade : les armes de Jean de Kergoal, premier doyen du Folgoat (d'azur à la fasce d'argent, en chef une main tenant un faucon de même).
- 2° A la porte de la tourelle, celles des Beaumanoir.
- 3° A une fenêtre, celles des Rostrenen.

## BIBLIOGRAPHIE

Archives Nationales.  
 Bibliothèque Nationale (Département des manuscrits).  
 Archives de Rennes.  
 Archives de l'Evêché de Quimper.  
 Archives départementales du Finistère.  
 Archives du Folgoat.  
 Archives de Kerdanet à Lesneven.  
 Le dévôt pèlerinage de Notre-Dame du Folgoat par le  
 R. P. Cyrille.  
 Pennec (1634), publié par M. de Kerdanet (1825).  
 Vie des Saints de la Bretagne-Armorique (1837).  
 Dessins, histoire et description de Notre-Dame du Folgoat  
 par de Coëtlogon (1852).  
 Notice sur N.-D. du Folgoat par MM. de Courcy (1860).  
 Livre d'Or des Eglises de Bretagne par M. le chanoine  
 Abgrall.  
 Bulletin de la Commission Diocésaine d'Architecture et  
 d'Archéologie (1909).  
 Congrès marial breton (1913).  
 Notre-Dame du Folgoat par M. le chanoine Corre (1913).

## TABLE DES CHAPITRES

### PREMIÈRE PARTIE

|                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| I. — Histoire de Salaün Ar Foll.....                                   | 7  |
| II. — Authenticité du miracle.....                                     | 10 |
| III. — Construction de l'Eglise.....                                   | 15 |
| IV. — La belle période du Folgoat.....                                 | 21 |
| V. — La décadence du Folgoat.....                                      | 40 |
| VI. — L'Hôpital du Folgoat.....                                        | 46 |
| VII. — La période révolutionnaire.....                                 | 51 |
| VIII. — Le Folgoat au XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles..... | 55 |
| IX. — Les manifestations religieuses.....                              | 63 |
| X. — Bienfaits et miracles.....                                        | 66 |

### DEUXIÈME PARTIE

#### DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

##### *L'Extérieur*

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| I. — La façade ouest.....         | 71 |
| II. — La façade du Midi.....      | 77 |
| III. — Le porche des Apôtres..... | 81 |
| IV. — La façade est.....          | 88 |
| V. — La façade nord.....          | 89 |

##### *L'Intérieur*

|                                         |     |
|-----------------------------------------|-----|
| VI. — Le Jubé.....                      | 93  |
| VII. — Les autels.....                  | 95  |
| VIII. — Les vitraux et les statues..... | 97  |
| IX. — Le doyenné.....                   | 102 |

### APPENDICE

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| Indulgences.....              | 105 |
| Explication des écussons..... | 107 |
| Bibliographie.....            | 110 |

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE 6 JUILLET 1922



A. LAJAT, MORLAIX  
31, RUE DES FONTAINES.